

3^e Année N° 70

Le N° 040

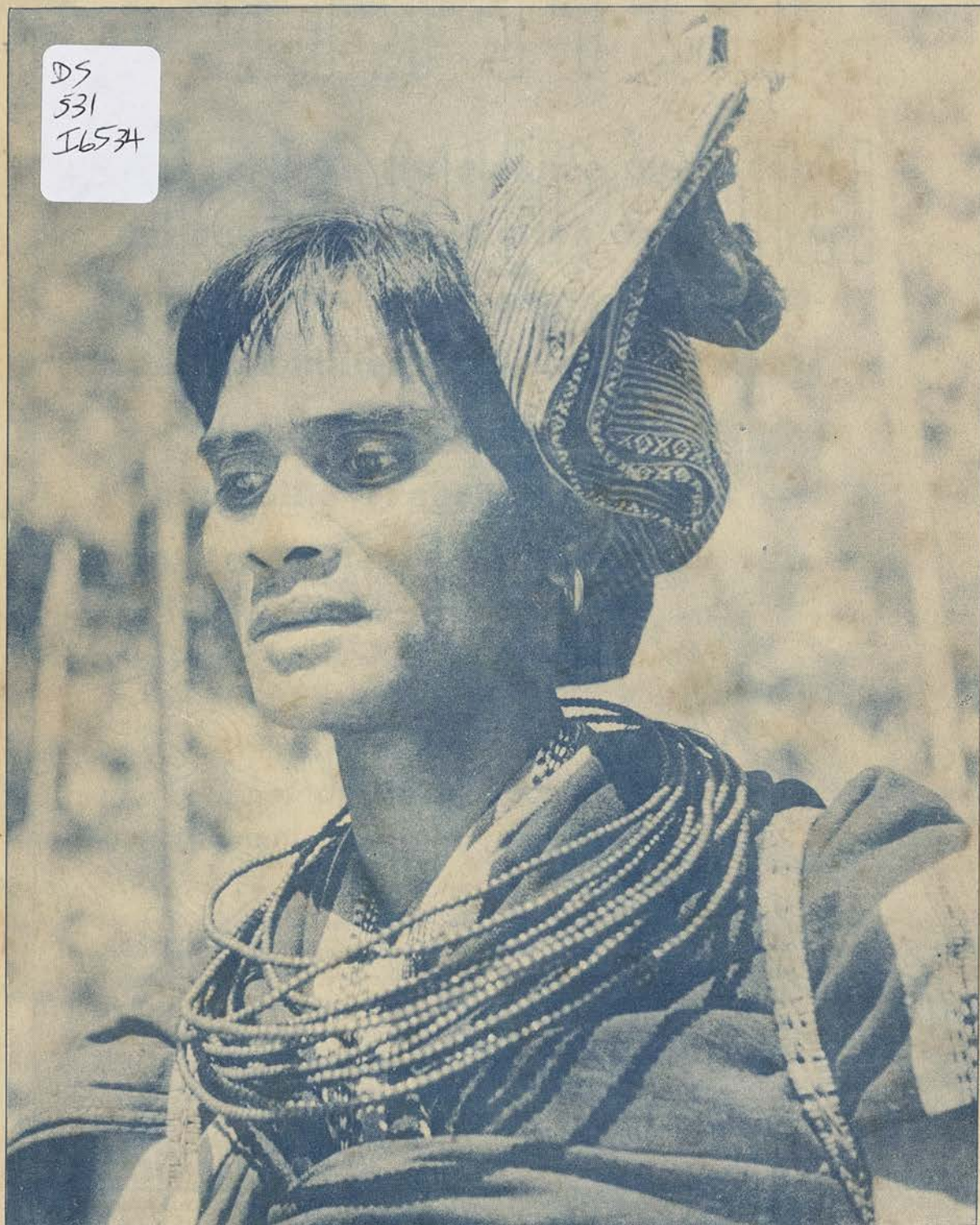
Jeudi 1^{er} Janvier 1942

Revue créée par le Docteur H. Petrus Ký (67-74) et le Docteur H. Chiou Dang (74-80) sous le patronage de M. le Gouverneur Général de l'Indochine

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
I6534



Kontum. (Annam) Guerrier Sédang

Photos Hes Bay

LOTÉRIE INDOCHINOISE



JR. TANLOC

En cette fin d'année, nous soumettons à la méditation de tous les Indochinois cette simple constatation : au milieu des bouleversements formidables qui ébranlent le monde, l'Indochine Française poursuit son existence dans le calme et la paix.

En cette fin d'année, nous sou-
mettons à la rédaction de tous les
Indochinois cette simple constatation
de la situation des Indochinois
formidables qui ébranlent le monde.
L'Indochine française poursuit son
existence dans le calme et la paix.

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>L'Indochine en marche</i>	1	<i>Feuilles errantes : Bokor (suite), par le Dr GUY ISSARTIER</i>	9
<i>Les faits et prouesses de David de Mayrena, Roi des Sédangs !, par G. P.</i>	6	<i>La Semaine dans le Monde :</i>	
<i>La nouvelle organisation de la Jeunesse en Indochine</i>	I et II	<i>Les Informations de la semaine</i>	10
<i>Vue d'ensemble sur l'Ecole Supérieure d'Education physique de Phan-thiêt</i>	III à VI	<i>Revue de la Presse Indochinoise</i>	11
<i>En suivant la Course du Flambeau</i>	VII à IX	<i>La Vie Indochinoise, par JEAN DESCHAMPS</i> ..	13
<i>S. M. Norodom Sihanouk prend contact avec Son peuple</i>	X et XI	<i>Mots croisés n° 56</i>	16
<i>Au Conseil Fédéral</i>	XII	<i>Solution des Mots croisés n° 55</i>	16

L'Indochine en marche

Les grandes lignes de l'action politique, sociale, économique du Gouvernement Général de l'Indochine depuis l'Armistice

L'INDOCHINE, dès le lendemain de l'Armistice s'est « branchée » étroitement sur le mouvement de la France nouvelle. Malgré les difficultés de toutes sortes qu'elle a rencontrées, elle a réalisé, s'inspirant des principes de la Révolution Nationale, un effort soutenu et efficace dont nous avons cru nécessaire, en cette fin d'année, de retracer les grandes lignes. Les détails des réformes intervenues sont connus. Ils ont été, en leur temps, exposés dans cette revue. Nous nous bornerons

simplement à en faire un condensé synthétique qui permettra à nos lecteurs de faire le point :

ACTION POLITIQUE

I. — L'INDOCHINE ET LA GUERRE MONDIALE

Au milieu des bouleversements formidables qui ébranlent le monde, et le Pacifique en particulier :

a) La souveraineté française reste intacte en Indochine ;

b) L'Indochine poursuit son existence dans le calme et la paix.

Nous n'en dirons pas plus. Ces deux constatations se passent de commentaires.

II. — L'ACTION POLITIQUE INTÉRIEURE

Nous nous devons de constater que la structure politique de l'Union Indochinoise n'avait été que peu affectée par le microbe démocratique. Le principe d'autorité n'y avait subi que peu d'atteintes.

Néanmoins, quelques réformes de structure étaient nécessaires pour mettre son organisation politique et administrative en étroite harmonie avec les principes de la Révolution Nationale.

Ces réformes ont été prises à tous les échelons.

A. — RÉFORME DU SYSTÈME DE LA REPRÉSENTATION POPULAIRE

Suspension des Assemblées élues (Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers, Conseil Colonial de Cochinchine, Conseil des Intérêts Economiques et Financiers des pays de l'Union, Chambre des Représentants du Peuple) par décret du 17 novembre 1940. — Ce texte institue auprès du Gouverneur Général et auprès des Chefs d'Administration locale une Commission mixte dont les membres, choisis en raison de leur talent ou de leur compétence, sont désignés par le Gouvernement et dont les attributions ne sont plus que consultatives.

Réforme des Assemblées municipales (décrets du 3 et du 12 mai 1941). — Les Conseils municipaux des villes françaises sont réformés dans le même esprit : le régime de l'élection est supprimé. Les Conseillers municipaux sont choisis et désignés par le Gouvernement.

Le représentation autochtone est élargie (réforme sollicitée depuis longtemps par la population atochtone et toujours différée).

Les attributions des Assemblées municipales sont consultatives.

Réforme des Communes annamites (arrêté du 24 mai 1941). — L'économie de cette réforme se résume en deux points essentiels :

L'autorité est rendue aux grands notables ;

La hiérarchie communale traditionnelle est rétablie, la Commune annamite redevient une cellule vivante.

B. — RENFORCEMENT DU SYSTÈME FÉDÉRAL

Création d'un Conseil Fédéral (arrêté du 29 juin 1941).

Importance numérique de ses membres limitée et, par conséquent, « efficience » du Conseil accrue.

Membres choisis parmi l'élite indochinoise des cinq pays de l'Union.

Par leur travail en commun et les échanges d'idées périodiques, les Conseillers doivent contribuer à développer et à rendre plus tangible la communauté d'intérêts spirituels et matériels qui s'est créée entre les cinq pays de l'Union.

Corollairement au renforcement du système fédéral :

C. — DÉVELOPPEMENT RATIONNEL ET GÉNÉREUX DE LA POLITIQUE DU PROTECTORAT

Rationnel : éclaircissement à la lumière des principes du Maréchal de la notion des patriotismes locaux convergeant étroitement vers le patriotisme français. Désormais, les Indochinois savent, sans ambiguïté, qu'ils doivent et qu'ils peuvent aimer et servir leur patrie, et que l'amour de celle-ci se concilie parfaitement avec l'amour de la France.

Généreux : affirmation sans réticence des pouvoirs des Souverains locaux. Extension des pouvoirs du Souverain de Luang-prabang.

D. — RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'AUTORITÉ

Pour que l'autorité des fonctionnaires de l'Union fût efficace, il était d'abord nécessaire de débarrasser les services indochinois des fonctionnaires n'offrant pas toutes les qualités requises du point de vue physique, intellectuel, ou moral.

L'épuration des cadres a touché environ 150 fonctionnaires français et un nombre équivalent de fonctionnaires indochinois.

Corollairement, les fonctionnaires, tant français qu'indochinois, ont été rappelés à leur devoir et à leur responsabilité (dissolution du pseudo-syndicat des fonctionnaires indochinois : l'A. G. F. A. L. I.

Les fonctionnaires indochinois d'autorité ont été l'objet d'une attention spéciale : leur situation matérielle a été largement améliorée.

Leurs pouvoirs ont été affirmés et leurs attributions élargies : la création d'une *Inspection des Affaires Indigènes* dirigée par un mandarin annamite viendra parfaire les mesures prises en faveur du mandarinate.

E. — ACCÈS DES INDOCHINOIS DANS LES SERVICES PUBLICS

« Seuls le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie. »

En conséquence, il est prévu dans les Services publics un accès de plus en plus important aux Indochinois pourvus des diplômes réglementaires, chaque fois qu'ils sauront s'en montrer dignes. En attendant que le texte réglementant la question, préparé par le Gouvernement général, ait reçu l'accord du Département, de nombreuses places ont été réservées à des Indochinois « qui ont prouvé leur aptitude à servir ».

En outre, le cadre des « *Rédacteurs Indochinois* » qui avait fait l'objet, dans le passé, de diverses mesures toujours différées, a vu le jour. Ces fonctionnaires indochinois, de qualité, doivent remplacer dans les Services publics français les agents français du cadre des Bureaux.

En résumé :

Du seul point de vue politique, l'Indochine s'est efforcée de se mettre en harmonie avec le nouveau régime politique de la France nouvelle :

Renforcement de l'Autorité à tous les échelons ;

Suppression des Assemblées élues et leur remplacement par des conseils consultatifs groupant les compétences et les diverses formes d'activité de la Colonie ;

Renforcement du lien fédéral indochinois et, corollairement, développement rationnel de la politique de protectorat ;

Accès de plus en plus étendu des Indochinois aux fonctions publiques, sont les premières mesures qui permettront de doter l'Indochine d'une armature politique solide et saine.

ACTION SOCIALE

Mais comme l'a rappelé souvent le Maréchal, toute réforme politique ne peut être rendue efficace que par une réforme des esprits, et « toutes les institutions actuelles seraient incomplètes et demeureraient inopérantes si elles ne s'accompagnaient de mesures prévoyantes pour la formation de la jeunesse qui donnera à notre Indochine son visage de demain » (Amiral Decoux).

Ce sont ces principes qui ont inspiré les mesures d'ordre social prises par le Gouvernement général.

1° *Elargissement de l'Enseignement supérieur* : Création d'une *Ecole des Sciences* qui complète heureusement l'Université Indochinoise. Ouverture du cours d'Études supérieures de Droit privé indochinois ; création d'une section d'odonto-stomatologie à l'Ecole de Médecine ; institution du cadre des Assistants de Médecine sociale. Mise en chantier d'une *Cité Universitaire* qui permettra à tous les étudiants de la Fédération de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions matérielles et morales ;

2° Large place faite dans les programmes à l'éducation morale et aux sports :

Création d'un « *Commissariat général à la Jeunesse et aux sports* » dont les résultats sont particulièrement encourageants : développement et coordination de tous les mouvements de jeunesse en Indochine, unis dans un mouvement général dit de « Jeunesse d'Empire ».

Développement de l'éducation physique et des sports. Coordination et développement de toutes les Associations sportives. Création d'une Ecole de moniteurs à Phan-thiêt. Création d'une Ecole de monitrices à Dalat. Création de Maisons Sports-Jeunesse dans tous les pays de l'Union. Organisation de la Course du Flambeau unissant symboliquement tous les sportifs de la Fédération. Course cycliste Hanoi-Saigon ;

3° *Multiplication des écoles de villages* permettant à tous les enfants indochinois d'acquérir le minimum d'enseignement élémentaire « indispensable à toute amélioration future de leur existence individuelle ou collective » : efforts particulièrement efficaces au Laos, en Annam et au Tonkin où 1.200 nouvelles écoles communales ont été mises en service au mois d'octobre ;

4° Création d'un Service de l'*Information, de la Propagande et de la Presse* dont le but essentiel est d'éclairer la population indochinoise et la population française sur les grands problèmes du Pacifique dans laquelle l'Indochine trouve sa place naturelle, sur les principes et la doctrine de la Révolution Nationale, et sur le vrai visage de l'Indochine Française.

Le Service de la Presse contrôle et coordonne toute l'activité de la Presse indochinoise. La profession de journaliste a été réglementée. Un nouveau régime de la Presse a été institué qui permet au Gouvernement de s'opposer à la prolifération des journaux, particulièrement inadmissible en période de crise du papier.

Le Service de la Propagande s'efforce de faire mieux connaître et comprendre à l'étranger, d'une part, et aux Français et Indochinois, d'autre part, la position des problèmes indochinois au regard de la Révolution nationale et les efforts et les résul-

tats obtenus dans les domaines moraux et matériels par trois quarts de siècle de collaboration.

ACTION ÉCONOMIQUE

C'est dans ce domaine que l'action du Gouvernement général a été la plus délicate et la plus difficile ; il a fallu, au lendemain de l'Armistice, adapter l'économie indochinoise à une situation entièrement nouvelle et imprévue : l'absence de tonnage, de matières premières et de produits métallurgiques, le contrôle des échanges et les méfiances politiques étaient autant de facteurs qui rendaient cette adaptation malaisée. Néanmoins, l'économie indochinoise a été, sans heurt, progressivement transformée dans le sens d'une économie *dirigée* et d'une *autarcie* relative imposée par les circonstances. Voici les principales mesures qui ont marqué les étapes de cette adaptation :

1° Octroi de l'autonomie douanière par la Métropole ;

Création d'un Comptoir du caoutchouc ;

Création d'une Fédération des Importateurs ;

Création d'un Comité des Riz et dérivés ;

Création d'une Fédération des Exportateurs ;

Cette organisation toute nouvelle a permis d'atteindre les buts essentiels visés :

Ouverture de nouveaux débouchés pour le commerce indochinois coupé de la Métropole (aménagement des relations commerciales avec le Japon) ;

Importation de nouveaux produits indispensables à la consommation et maintien des prix dans des limites vitales pour les commerçants et les consommateurs ;

2° Développement intensif des ressources agricoles de l'élevage et de l'artisanat indochinois ;

Création d'un Institut des Recherches du caoutchouc dont les efforts ont permis un remarquable conditionnement du caout-

chouc indochinois qui fait prime sur le marché ;

Accroissement des textiles et oléagineux locaux : coton, jute, arachide ;

Développement du mouvement coopérativiste : création de la coopérative des Pêcheries du Cambodge ;

Accroissement du cheptel (porcin en particulier) ;

Mesures prises pour la protection et l'exploitation rationnelles du patrimoine forestier indochinois ;

Grands travaux d'hydraulique agricole ;

Accroissement de l'« Aide à la Rizière » ;

3° *Développement des ressources minières et de l'industrialisation de l'Indochine.*

Création d'un *Comité de la Production Industrielle* dont le rôle est d'orienter et de coordonner les efforts poursuivis par des organismes privés et administratifs et dont les réalisations sont déjà très encourageantes.

Production prochaine de la fonte nécessaire aux besoins de la Colonie. Etudes pour créer une sidérurgie indochinoise ; prospections minières poussées dans tous les sens. Impulsion donnée à toutes les études d'équipement hydroélectrique.

Solution rapide donnée à la question des carburants : fabrication locale d'alcool déshydraté et de gazogènes, etc...

Nous sommes obligés de passer sous silence les multiples détails de l'activité privée et administrative :

La belle réussite de la *Foire d'Hanoi*, décidée et organisée sous les directives du Gouvernement général, a permis à chacun de mesurer les efforts accomplis et le travail opiniâtre de tous.

★★

Tel apparaît, en cette fin d'année, le bilan très schématique des efforts accomplis par la Communauté indochinoise pour persévérer dans son existence et pour se rénover, suivant les grands principes de la France nouvelle.

Il reste beaucoup à faire mais un espoir légitime doit remplir les cœurs et bander les énergies de tous.

Comme l'a dit le Gouverneur Général : « Si l'Indochine a le devoir de faire face à toutes les situations avec courage, elle a le droit d'envisager l'avenir avec confiance ».

Le Maréchal a dit :

On ne vous demande pas d'être pour ou contre quelqu'un.

On vous demande d'être purement et simplement des Français,

de penser comme des Français et de parler comme des Français.

A cette condition seulement vous pouvez vous sauver et nous sauver.

Les faicts et prouesses de David de Mayrena, Roi des Sédangs !

par G. P.

ETRANGE et amusante histoire que celle de ce Français, David de Mayrena, qui, sous le nom de Marie I^{er}, régna pendant quelques mois sur une tribu moï des plateaux d'Annam ! Ceci se passait en 1888 :

★ ★

David de Mayrena était originaire de Toulon. Il était grand, fort et majestueux d'allure. Epris d'aventures, il avait tenté, sans succès, le con-



cours de l'Ecole Navale. Ne renonçant pas à ses projets exotiques, il s'engagea dans les troupes coloniales et fit la campagne de Cochinchine comme brigadier de cavalerie. La guerre de 1870 le trouva en France : il s'y distingua brillamment, conquist le grade de capitaine et fut décoré de la Légion d'honneur.

Puis Mayrena prit femme, fit du journalisme, fonda une banque, fit faillite et, toujours taraudé par son goût de l'aventure, partit aux Indes Néerlandaises ; il y végéta quelque temps, en revint, y retourna, chargé officiellement de mission et, omettant de s'en acquitter, s'arrêta à Saigon.

Il se mit alors à besogner fébrilement, s'occupant de caoutchouc, de recherches aurifères, et se multipliant en investigations « de toutes variétés et sortes ». Mais sa turbulence et son manque de sérieux finirent par indisposer contre lui le Gouvernement qui, pour s'en débarrasser, le chargea d'aller étudier sur place une tribu moï encore à peu près ignorée, les Sédangs. C'était, à l'époque, un moyen classique d'éloigner les individualités trop remuantes.

★ ★

Alors commença l'épopée de Mayrena : Les Moïs, dits Sédangs, constituaient une

peuplade fort indépendante et jalouse de ses libertés. Annamites, Cambodgiens et Siamois n'osaient se risquer sur le territoire qu'elle habitait, d'autant que le pays n'était guère avenant : un grand plateau bordé de montagnes difficilement franchissables et un climat des moins salubres. Seuls, quelques Sédangs descendaient parfois dans la plaine pour y échanger leur or et leur ivoire contre du riz. En outre, la pénétration politique de la France en pays moï était encore, à cette époque, à peu près nulle. En effet, si l'Union Indochinoise avait été instituée un an auparavant (1887), l'autorité française n'avait pas encore eu le loisir ni la possibilité d'étendre son influence en profondeur. Enfin, le Siam maintenait de prétendus droits sur ces territoires, ce qui compliquait encore les choses.

La tâche de Mayrena n'était donc pas aisée : il lui fallait, aux termes de sa mission, s'efforcer d'établir, avec l'aide des missionnaires, l'union de toutes les tribus moïs de cette partie du pays et faire l'inventaire de ses ressources économiques.

Mayrena partit de Qui-nhon en 1888. L'expédition se composait de vingt tirailleurs annamites, d'une centaine de coolies-porteurs, de quelques interprètes et d'un Français nommé Mercurol, lequel, aussi fantaisiste que le chef de l'expédition, rebroussa bientôt chemin en compagnie d'une jeune personne annamite avec laquelle il décida de se consacrer aux joies de la famille.

Grâce à l'aide des missionnaires qui lui fournirent des guides, Mayrena parvint sans encombre au pays des Sédangs. Ceux-ci l'accueillirent avec réticence ; mais, peu à peu, jouant habilement de l'autorité et de la séduction naturelles qui se dégageaient de sa personne, Mayrena désarma leur méfiance et signa des traités d'amitié avec les principaux chefs. A vrai dire, son habileté consista surtout à jouer de leur farouche séparatisme : sous couleur de les défendre contre l'ingérence des Annamites et des Siamois, il sut s'imposer à eux. De là, à passer lui-même à la dissidence, il n'y avait qu'un pas, que la personnalité fantaisiste et peu scrupuleuse de Mayrena franchit facilement.

Il jouissait, en effet, d'une popularité formidable auprès des Sédangs : il avait laissé s'accréditer la légende qu'il avait le don de déchaî-

ner le tonnerre, illusion qu'il avait facilement créée en faisant tirer quelques salves de mousqueterie. En outre, il n'avait pas manqué de convaincre les sorciers du pouvoir magique que possédaient les douilles des cartouches brûlées ; il en faisait des colliers qu'il distribuait princièrement.

De princiers, ces rites devinrent bientôt royaux. Au mois de juin 1888, il se fit reconnaître roi par



tous les chefs des tribus moïs et s'empresse d'accorder une Constitution à son peuple.

Voici les principaux articles de cet acte législatif :

ARTICLE PREMIER. — Le territoire habité par les diverses tribus moïs appelées Sédang est unifié et constitue un Etat souverain et indépendant.

ART. 2. — Cet Etat porte le nom de « Royaume Sédang ».

ART. 3. — Le sieur de Mayrena, qui a été désigné à l'unanimité comme chef par le peuple Sédang est élevé à la dignité de Roi des Sédangs : il jouit de la souveraineté absolue.

ART. 4. — La charge royale est héréditaire. Elle se transmet de père en fils. Faute d'héritier direct, il est loisible au Roi des Sédangs de désigner son successeur parmi les membres de sa famille.

ART. 5. — Le drapeau de l'Etat Sédang comporte une croix blanche sur fond bleu. Au milieu de cette croix blanche est brodée une étoile rouge.

ART. 6. — Le Roi cumule tous les pouvoirs. Il désigne les chefs civils et militaires du royaume et arbitre souverainement toutes les affaires que ceux-ci ne peuvent résoudre.

ART. 7. — D'accord avec le Conseil privé du royaume, le Roi des Sédangs a le pouvoir de déclarer la guerre.

ART. 9. — Les territoires inhabités du haut pays appartiennent au Roi. Aucune parcelle de terrain ne peut être vendue sans l'assentiment préalable du Roi.

ART. 12. — Les sujets du royaume sont libres de choisir la religion qui leur convient, mais la religion catholique est considérée comme la religion officielle de l'Etat Sédang.

ART. 14. — Tous les sujets du royaume en état de porter les armes sont considérés comme faisant partie de l'armée de la Défense Nationale et peuvent être mobilisés sur l'ordre du Roi.

Ayant pris le nom de Marie I^{er}, Mayrena se consacra à sa tâche de roi.

Il rendit la justice, délimita les frontières du royaume, distribua les grades et fonctions, créa des divisions territoriales, nomma des gouverneurs et des sous-gouverneurs de province, mit sur pied une armée, organisa un service des Douanes, un service des P. T. T. (!), réglementa la vente de l'ivoire, fabriqua des médailles, etc... répudia la Reine, son épouse qu'il avait laissée en France. Son activité fut innombrable, bourdonnante et désordonnée.

Au mois de septembre, il se rendit en grande pompe à Qui-nhon pour affirmer aux yeux des foules l'existence de son nouveau royaume et l'autorité de ses fonctions, et pour solliciter le



Protectorat de la France. Le Résident de Qui-nhon, homme prudent et avisé, le félicita chaleureusement de ses réalisations mais, excipant de son incompétence, déclara ne pouvoir lui accorder le bénéfice du protectorat français. Mayrena en conçut une grande colère. Il jura et tempêta et alla jusqu'à menacer de faire appel à d'autres puissances étrangères...

Devant le refus courtois mais ferme du Résident, Mayrena se rendit au Tonkin pour renou-

veler sa demande auprès d'un fonctionnaire moins obtus. Le Résident Supérieur, alerté, refusa de le recevoir. Mayrena écrivit alors des articles incendiaires dans la presse tonkinoise et se manifesta en tous lieux publics, toutes décorations pendantes, et revêtu d'un uniforme éblouissant.

Au mois d'octobre, il se rendit à Hongkong pour solliciter un emprunt destiné à assurer le démarrage économique de ses Etats ! Pendant ce temps, le Gouvernement éleva des protestations auprès de la Mission pour l'aide apportée à Mayrena dans ses entreprises. Les missionnaires du pays Sédang, en retour, se plaignirent amèrement auprès des pouvoirs publics du dérangement mental de leur délégué !

Ayant échoué dans ses projets mais persistant dans son idée monarchique, Mayrena s'embarqua à Hongkong pour la France. Il se heurta, à Paris,



à une indifférence polie et amusée. Et le souverain absolu des Sédangs se trouva bientôt dans un grand dénuement ; cela ne l'empêcha pas pendant six mois de remplir les cafés parisiens de son faste fracassant et ostentatoire. Les Parisiens s'esbaudirent longuement à la vue de ce monarque *in partibus*, couvert de croix et de médailles, superbe et méprisant. Il prit à nouveau femme et décerna à la nouvelle épousée qui portait le nom de Marie-Rose, le titre de Princesse Héring (?), laquelle princesse ne tarda pas au bout de deux mois à renoncer à ses pompes, hélas lointaines !

Pendant ce temps, en Indochine, le Gouvernement français, ému de cette tentative de séparatisme, décida d'envoyer sur place le Résident de Qui-nhon pour ramener le pays dans l'obédience du protectorat. Avec l'aide des missionnaires, le Résident obtint facilement des chefs Sédangs le même serment de fidélité au protectorat qu'ils avaient accordé à leur souverain. Et le drapeau tricolore remplaça l'étendard à croix blanche sur fond bleu, avec étoile rouge brodée !

Au mois de janvier 1890, poursuivant toujours ses chimères, Marie I^{er} s'embarqua à Anvers avec cinq compagnons belges, à destination de l'Indochine. Alerté, le Gouvernement français se hâta de le faire interdire de séjour. Mayrena ne put dépasser Singapour. Réfugié à l'île de Tioman, distante de Singapour de quelques centaines de kilomètres, il y poursuivit avec ténacité ses rêves royaux. Indigné de l'attitude des missionnaires, il abjura la foi chrétienne et se fit musulman. Il s'y efforça, par mesure de rétorsion, de créer un ordre religieux chargé de répandre l'Islamisme en pays Sédang ! Mais sa vengeance ne put se réaliser, pour la raison simple qu'aucun des fidèles de sa secte ne put jamais mettre le pied en pays Sédang !

Réduit au plus extrême dénuement, il mourut à Tioman le 11 novembre 1890. Mais Marie I^{er} ne pouvait mourir comme tout le monde : on raconte qu'il fut tué au cours d'un assaut au sabre qu'il livrait à l'un de ses amis !

Ainsi finit l'épopée de Marie I^{er}, Roi des Sédangs. Cinquante ans ont passé et le souvenir des fastes royaux de la Cour de Marie I^{er} est sorti de toutes les mémoires. Ceux de ses courtisans qui vivent encore dans la paisible province de Kontum continuent à fumer la pipe, à raconter de longues histoires et à dormir paresseusement, sans souci des événements qui troublent le monde.

(D'après une étude de An-Dât.)
Clichés du *Trung-Bac chu-nhât*.

LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA JEUNESSE EN INDOCHINE

PAR arrêté du 15 décembre 1941, l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a créé un Commissariat Général aux Sports, à l'Education Physique et à la Jeunesse.

Le Commissaire Général est le Capitaine de Frégate Ducoroy, qui portait jusqu'à ce jour le titre de Commissaire Général à l'Education Physique et aux Sports.

La portée de cette mesure de rassemblement des trois activités sous les ordres d'un seul chef n'échappera à personne : elle donne satisfaction au fait que l'éducation physique et les sports visent surtout la jeunesse et que cette jeunesse tout entière doit s'entraîner à la pratique de l'éducation physique et des sports. Ainsi, les activités de la jeunesse dans toutes ses branches, tant culturiste, que sportive, que spécifiquement « de jeunesse », recevront les directives d'un seul homme. Il y aura unité de doctrine, unité d'impulsion.

En outre, il ne suffit pas que les diverses branches de l'activité de la jeunesse soient aux ordres d'un même chef, il faut aussi que toute la jeunesse soit à même de les recevoir : à l'unification des activités de la jeunesse, doit correspondre l'unification de la jeunesse elle-même. C'est à quoi répond la création de « Jeunesse d'Empire » qui, à l'instar de « Jeunesse de France » dans la Métropole, comprend tous les groupements existant à l'heure actuelle en Indochine.

Il existait, en effet, en Indochine, plusieurs groupements — scouts, organisations catholiques et « Jeunesse de France » — qui comptaient

au total 20.000 à 25.000 jeunes. Désormais, toutes ces organisations s'intègrent, comme sections, dans « Jeunesse d'Empire ». Chaque section conserve ses chefs et continuera à exercer ses activités particulières dans le cadre des instructions données par le Commissariat. Unité dans la diversité !

« Jeunesse d'Empire » a une autre signification que celle d'unité des groupements : elle signifie unité des jeunes, qu'elles soient française, annamite, cambodgienne, laotienne. Elle achèvera l'œuvre d'union sacrée quotidiennement ébauchée sur les bancs des écoles.

★ ★

La devise de « Jeunesse d'Empire » est celle de « Jeunesse de France » : *Unis et forts pour servir.*

Unis : tous sont unis sans distinction de race, de religion, d'origine : tous unis autour d'un seul drapeau, le drapeau français. A jeunesse impériale, drapeau impérial.

Forts : tous seront forts, dans leur corps, dans leur intelligence, dans leur âme, car tous seront entraînés à l'effort quotidien, physique, moral et intellectuel.

Servir : tous serviront, d'une part par la manière dont ils sauront se comporter dans les différentes circonstances de la vie, d'autre part dans certains domaines précis (tels que construction de stades, aménagements de jardins potagers, cultures, etc...), afin de se préparer à leur rôle d'hommes et de bons serviteurs de l'Indochine et de l'Empire.

L'organisation concilie, sur le plan territorial



Le Capitaine de Frégate DUCORAY,
Commissaire Général à la Jeunesse,
à l'Education physique et aux Sports.

également, l'unité et la diversité, aussi nécessaires l'une que l'autre à des résultats féconds.

A Hanoi, siège le Comité Indochinois de la Jeunesse comprenant douze personnalités désignées par arrêté du Gouverneur Général, sur proposition des Chefs d'Administration locale et avis du Commissariat Général. Ce Comité étudie les problèmes d'intérêt général et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les résultats désirés.

Au chef-lieu de chaque pays de l'Union, une personnalité, qualifiée par sa connaissance de la jeunesse, désignée par le Chef d'Administration locale et qui serait de droit, membre du Comité Indochinois de la Jeunesse.

Dans les provinces, un adjoint au chef des sports, qui sera chargé spécialement des mouvements de jeunesse à l'échelon provincial.

★★

Des principes sûrs, une organisation logique ne sont rien sans les hommes et les hommes valent, par une grosse part, ce que vaut le chef. Si une administration peut, à la rigueur, par la vitesse acquise et le jeu de rouages bien montés, assurer pendant quelque temps son service sans recevoir sans cesse une nouvelle impulsion du chef, il ne saurait en être de même d'une organisation de jeunesse : la jeunesse est une force latente, elle contient tout en puissance. C'est au chef qu'il appartient de la susciter et de la diriger constamment.

La personnalité du Capitaine de Frégate Ducoroy saura satisfaire le besoin de dévouement qui fait la valeur des âmes jeunes.

Le Commandant Ducoroy est un marin et un sportif, deux qualités qui ne sont pas faites pour déplaire aux jeunes, pour qui elles évoquent à la fois une vie passée entre le ciel et la mer, un corps entraîné, l'esprit « sport ».

Ils ne se tromperont pas : le Commandant Ducoroy a passé en mer des années de sa vie. Il a obtenu en 1922 le Prix du ministre de la Marine pour ses performances athlétiques et fut capitaine de l'équipe de basket-ball champion de France de la Marine en 1927.

Mais ils doivent se souvenir aussi qu'un marin est surtout un soldat et qu'un sportif peut être un apôtre.

Durant la guerre de 1914-1918, engagé volontaire, il s'est battu en Lorraine, a patrouillé dans la mer du Nord et dans la Manche, a gagné la Croix de Guerre aux Dardanelles. Il a pris part à la guerre du Rif qui lui a valu la Croix de Guerre des T. O. E. Il s'est battu en Syrie. En janvier 1941 enfin, il a participé, à bord du *La-Motte-Picquet*, au combat naval de Koh Chang et mérité sa troisième Croix de Guerre.

Apôtre du sport, le Commandant Ducoroy a eu l'occasion d'exercer son action d'abord en 1925-1926 comme officier des Sports de l'escadre de la Méditerranée ; en 1927-1928 comme Directeur du Centre d'Hébertisme et des moniteurs de la Marine ; en 1937-1938 comme Directeur de l'entraînement des équipes du championnat de France de la Marine. Il a conduit les équipes de la Marine aux championnats interarmes et aux rencontres franco-britanniques. Inutile, je crois, de rappeler son œuvre d'Indochine qui permet de saluer en lui l'artisan de cette rénovation sportive indochinoise dont la première étape fut couronnée par ce triomphe véritable que fut la Course au Flambeau.

Navigateur et athlète, apôtre et soldat, tous ces titres destinent le Commandant Ducoroy à l'amitié et au respect de la jeunesse. Il était, d'ailleurs, je crois, inutile de le lui présenter. Elle le connaît déjà.

JEAN BRUNON.





Vue d'ensemble sur l'Ecole Supérieure d'Education Physique de Phan-Thiêt

AVANT de donner au lecteur une vue d'ensemble sur la vie des élèves à l'Ecole Supérieure d'Education Physique et de lui dire quelques mots des résultats obtenus durant le premier stage, il importe de rappeler dans quelles circonstances et comment fut réalisée cette école.

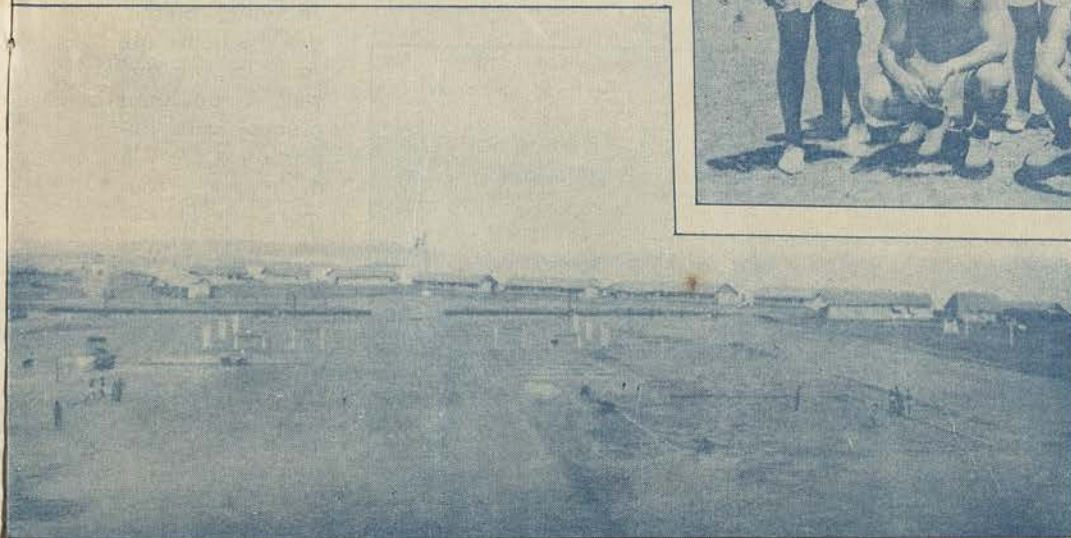
Au mois de juillet 1941, le Vice-Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, décidait la création d'une Ecole Supérieure d'Education Physique destinée à former les nombreux moniteurs dont l'Indochine avait besoin pour mener à bien l'éducation physique et sportive de sa jeunesse. Cette école devait fonctionner à Nha-trang à partir du 1^{er} septembre et les Jeunes Campeurs devaient en occuper les paillotes durant le mois d'août pour participer aux travaux du futur stade. Ces paillotes étaient déjà à peu près achevées, lorsque, le

25 juillet, pour des raisons que je n'ai pas à dire ici, il fut décidé que l'école serait transportée à Phan-thiêt. L'emplacement choisi, vaste plateau dominant la mer de 60 mètres, bien ventilé et peu fréquenté par les moustiques, était idéal, mais tout le travail fait à Nha-trang devenait inutile et il fallut tout recommencer. En



↑
Le Directeur de l'Ecole entouré de quelques moniteurs et d'élèves.

← Vue d'ensemble du haut du portique



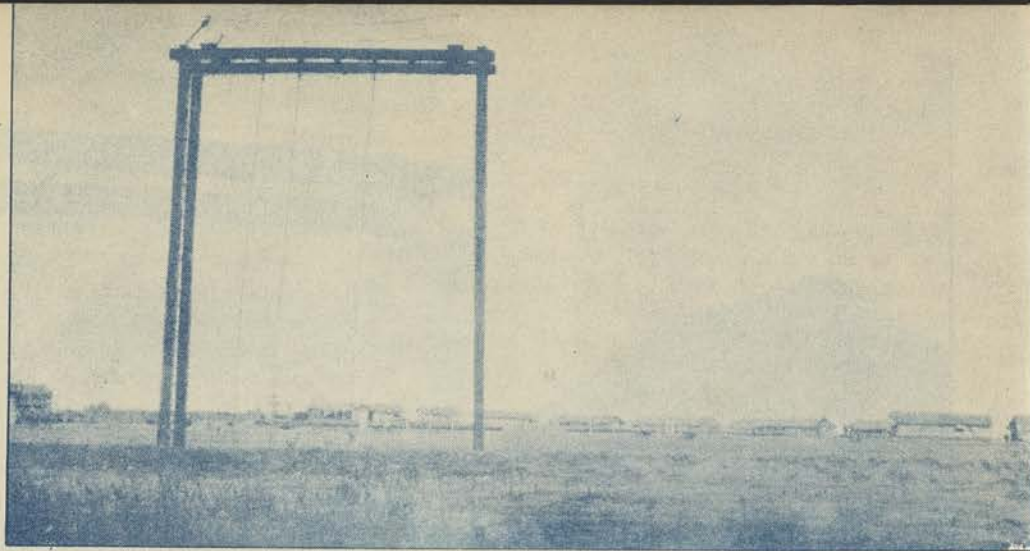
Le portique →

moins de huit jours, les paillotes furent reconstruites avec des matériaux qui durent être approvisionnés sur place ; la question des transports ne fut pas la moins difficile à résoudre ; un nombre important de charrettes à bœufs y participa.

Grâce à l'ardeur de tous et à l'aide précieuse de la Municipalité de Phan-thiêt, quand les Jeunes Campeurs arrivèrent le 5 août, ils trouvèrent des paillotes habitables et une cuisine prête à fonctionner.

Il ne restait plus que vingt-cinq jours avant l'ouverture du premier stage d'élèves moniteurs et le plus gros du travail était encore à faire. Nivelier un terrain de 20 hectares, ce qui représentait dans l'occasion le déplacement de 7.000 mètres cubes de terre, tracer des pistes, construire des sautoirs, élever un immense portique de 10 mètres, construire une piste d'obstacles Hébert, en un mot, rendre le stade utilisable pour pouvoir y donner aux élèves leur façon d'entraînement physique, tout cela constituait un travail qu'il semblait impossible de réaliser en vingt-cinq jours. Mais le mot « impossible » n'est pas français et les « Jeunes Campeurs », commandés par des chefs jeunes et pleins d'allant, le montrèrent bien. C'est grâce à eux, à leur travail acharné et bien conduit, que l'Ecole Supérieure d'Education Physique put ouvrir ses portes le 1^{er} septembre aux 200 jeunes élèves-moniteurs qui formaient le contingent du premier stage. Les visiteurs officiels venus visiter l'Ecole au début de septembre, purent se rendre compte du tour de force réalisé.

Ces élèves furent évidemment un peu désillusionnés au début par le manque réel de confort



de leurs paillotes, et le rationnement de l'eau qui était apportée de la ville par des charrettes à bœufs. Cette situation s'améliora rapidement d'ailleurs puisque, le 20 septembre, une pompe et un tuyautage amenaient l'eau d'un puits creusé au bas de la falaise. Quant au couchage, les lits en bambous durent paraître à certains un peu durs, mais ils s'y firent rapidement et y passèrent bientôt des nuits excellentes.

Quelle est donc la vie d'un élève à l'Ecole ? Voilà ce que doit se demander le lecteur. Qu'il n'aille pas croire que les élèves mènent à l'Ecole une vie abrutissante, bien au contraire. L'effort physique y est agréablement mélangé à l'effort intellectuel et si, au début, les élèves se sentaient un peu las le soir, ceci était dû à leur manque d'entraînement physique. Cette lassitude disparut vite au bout de quinze jours. Rien ne donnera mieux au lecteur une idée de la vie des élèves que le programme d'une journée.

Le branlebas a lieu à 5 h. 30 le matin. Une demi-heure est laissée aux élèves pour prendre le petit déjeuner et se laver ; la question habillage ne rentre guère en jeu puisqu'il suffit aux élèves d'enfiler un caleçon de sport pour être en tenue. De 6 à 7 heures, après la cérémonie des Couleurs qui a lieu devant tous les élèves rassemblés, a lieu la leçon journalière d'Education physique, suivant la méthode naturelle indochinoise, qui, comme vous le savez, est un agréable mélange des méthodes Hébert et de

Joinville, méthodes d'ailleurs qui ne diffèrent que par quelques points sans importance. De 7 à 8 heures, toujours sur le stade, les élèves apprennent les



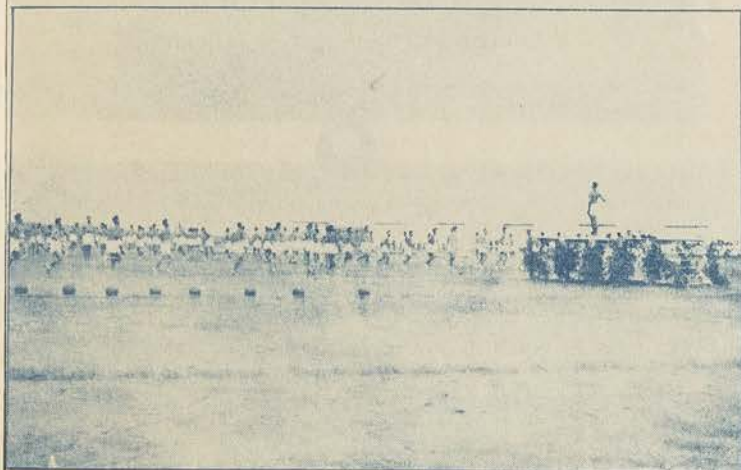
← Les baraquements

divers mouvements nécessaires à la conduite d'une leçon pour enfants ; ces leçons sont différentes pour chacun des âges de l'enfance et de l'adolescence et vous comprendrez aisément qu'il faut de nombreuses séances aux élèves pour les connaître à fond.

A 8 heures, c'est le débandade joyeuse vers le casse-croûte, toujours très apprécié après la leçon qui a fortement creusé les estomacs.

De 8 h. 15 à 9 h. 45, les élèves sont envoyés au travail sur le terrain ; aménagement des pistes et des sautoirs, réparation des obstacles de la piste Hébert, réparation des pailotes, tracé des terrains de basket et de volley-ball, etc...

A 9 h. 45 a lieu en général une conférence, conférence tantôt d'anatomie, tantôt de physiologie, tantôt de pédagogie sportive, tantôt d'éducation morale. A 10 h. 45, après le rapport jour-



Une séance d'éducation physique

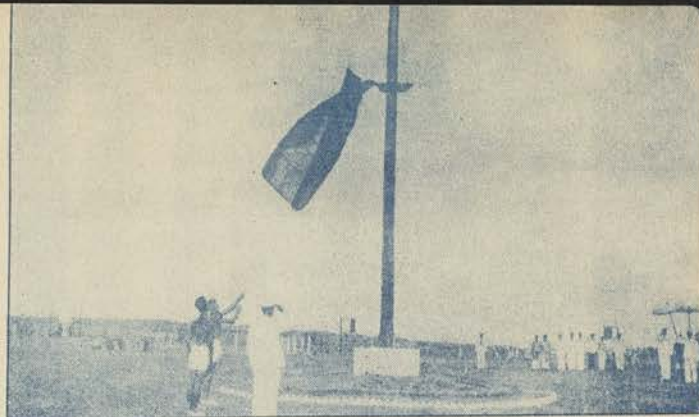
nalier où les élèves sont mis au courant des consignes et du programme du lendemain, a lieu le déjeuner suivi de la sieste jusqu'à 14 h. 30.

De 14 h. 30 à 15 heures, étude surveillée où les élèves peuvent mettre au clair les notes prises à la conférence du matin.

De 15 heures à 17 heures, sur le stade, les élèves apprennent les règles et la pratique des sports collectifs (foot-ball, rugby, basket-ball, volley-ball) ainsi que les différents sports athlétiques.

D'ici quelques mois, une piscine permettra aux élèves de pratiquer la natation.

Et maintenant, me direz-vous, est-ce que, vraiment, en trois mois, un élève améliore son aptitude physique ? Il faut dix mois en réalité à un adulte pour atteindre son plein développement physique et c'est aux moniteurs eux-mêmes, une fois sortis de l'école qu'il appartiendra de poursuivre



Le salut aux couleurs en présence de l'Amiral Jean DECOUX

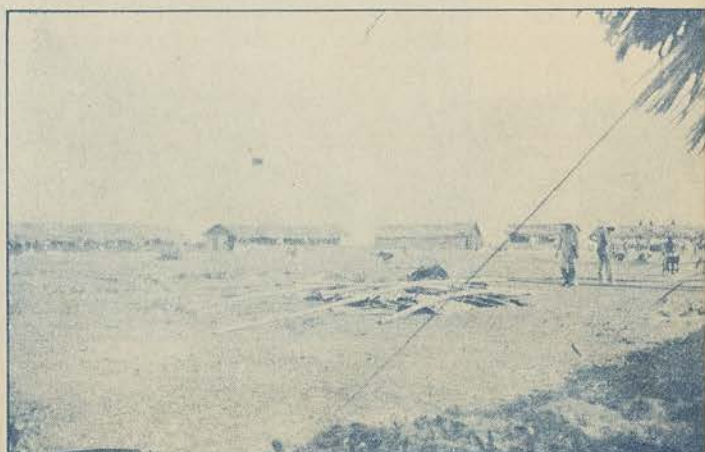
leur entraînement pour atteindre ce plein développement de leur aptitude physique. Mais en trois mois, l'aptitude physique d'un élève fait tout de même des progrès très sensibles. Quelques chiffres vous en donneront une idée, surtout si vous considérez que sur les 150 élèves qui restent en fin de stage, la moitié n'avait pour ainsi dire jamais pratiqué l'éducation physique.

Les élèves font à leur arrivée dix épreuves dans la même journée ; ils refont ces épreuves au milieu du stage et à la fin du stage. Chaque épreuve donne suivant le barème Hébert un certain nombre de points : le total des points obtenus détermine l'aptitude physique du sujet.

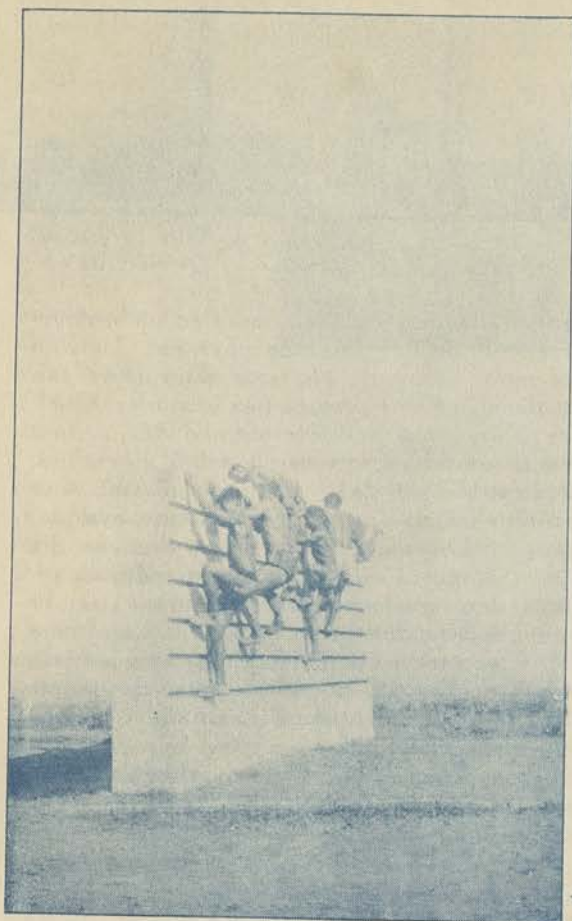
Voici les résultats du premier stage, ne tenant compte que des élèves ayant fini le stage.

Aptitude physique	à l'arrivée	au milieu du stage	à la fin du stage
Athlétique	0	0	4
Supérieure	5	11	19
Moyenne	25	50	115
Insuffisants	109	78	1
Total	139	139	139

La préparation du camp



INDOCHINE



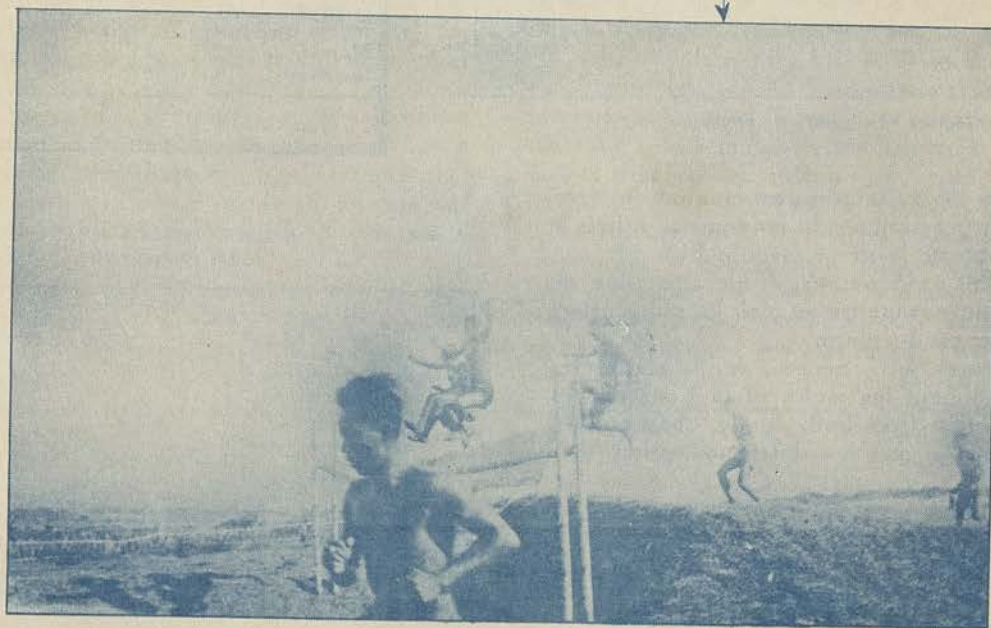
La moyenne générale des points obtenus aux épreuves qui était à l'arrivée de 192 est passé au milieu du stage à 218 points et à la fin du stage à 239 points. Ceci montre mieux que n'importe quel discours les résultats obtenus grâce à un entraînement judicieusement conduit. Nous pouvons même espérer de meilleurs résultats au prochain stage, lorsque les pistes et les élans de sautoirs auront été améliorés.

Je quitte le lecteur en espérant que ce petit compte rendu de la vie à l'Ecole de Phan-thiêt l'aura convaincu des bienfaits de l'éducation physique. L'Indochine a besoin encore de très nombreux moniteurs. Parents qui êtes soucieux de trouver une situation pour vos enfants, rappelez-vous qu'il est fait des situations très intéressantes aux moniteurs sortis de Phan-thiêt ; vous assurerez ainsi à vos enfants en même temps qu'une situation, une santé robuste.

Le Lieutenant de Vaisseau MARTIN,
*Directeur de l'Ecole Supérieure
 d'Education Physique en Indochine.*



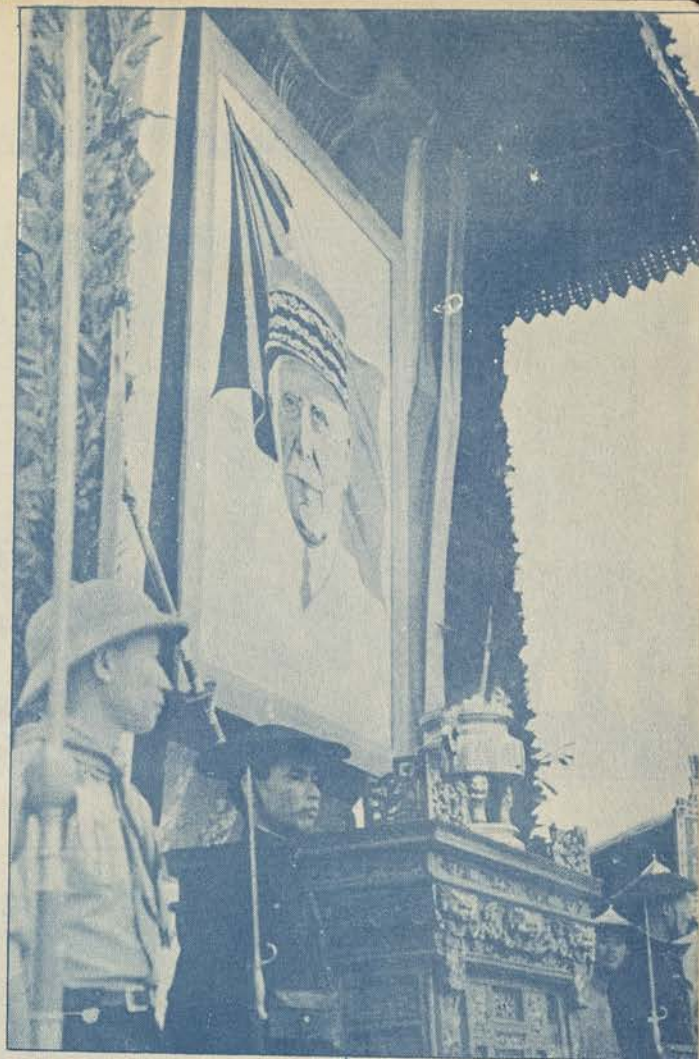
← Passage d'un obstacle Hébert



En suivant la Course du Flambeau



S. M. NORODOM SIHANOUK allume
le flambeau à Angkor-Wat



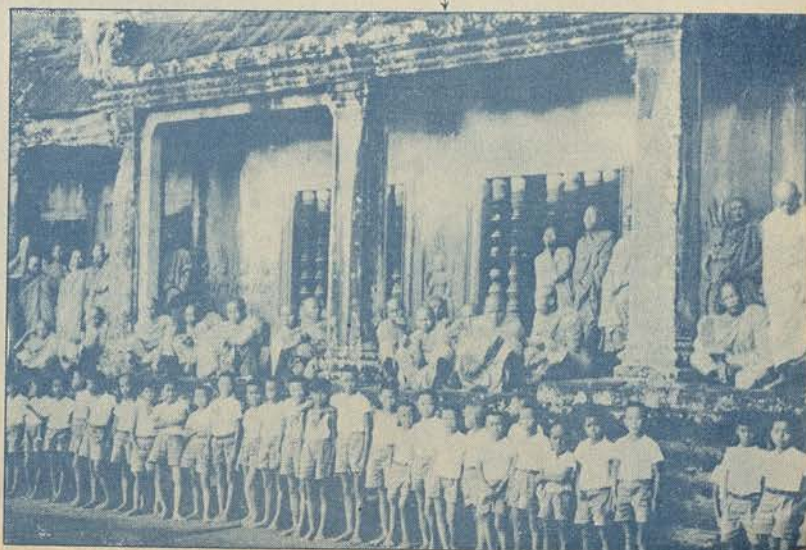
Sous l'égide du Maréchal

Photos Lhuissier

A Phnom-Penh,
au passage du Flambeau



A Angkor-Wat



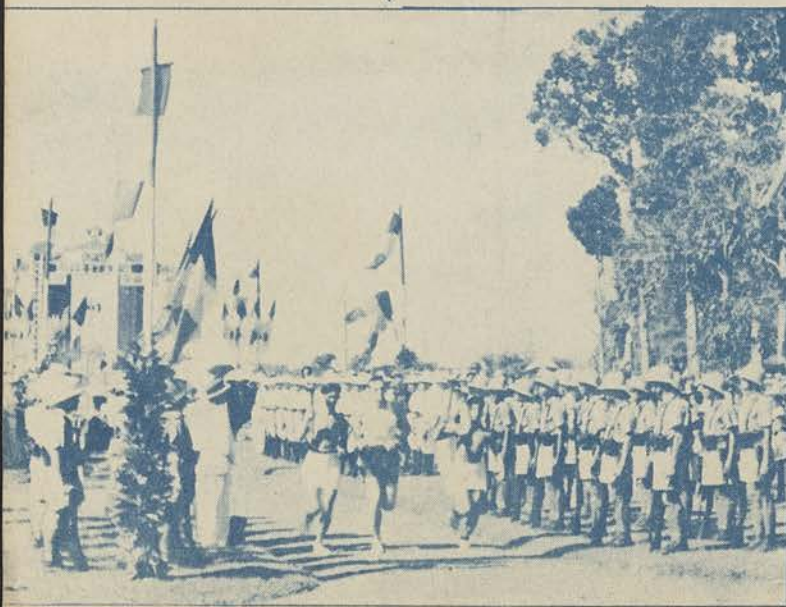
En suivant la Course du Flambeau...



Jeunes Sportives.



A Bien-hoa.



← A Phnom-Penh.



A Chau-doc.

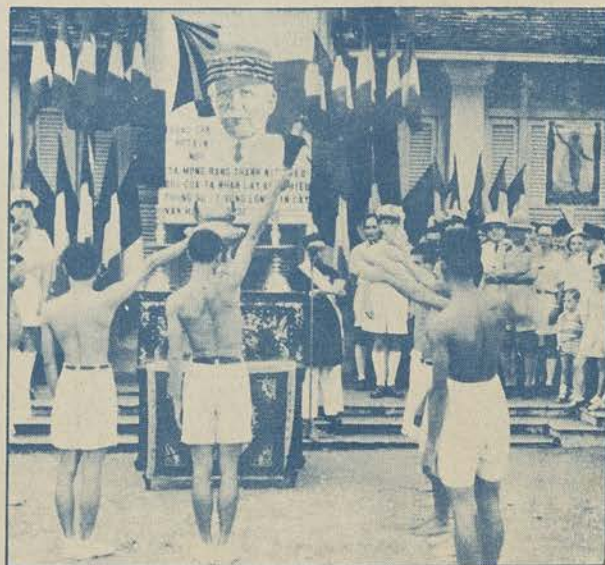


Photo LHUISSIER

En suivant la Course du Flambeau...



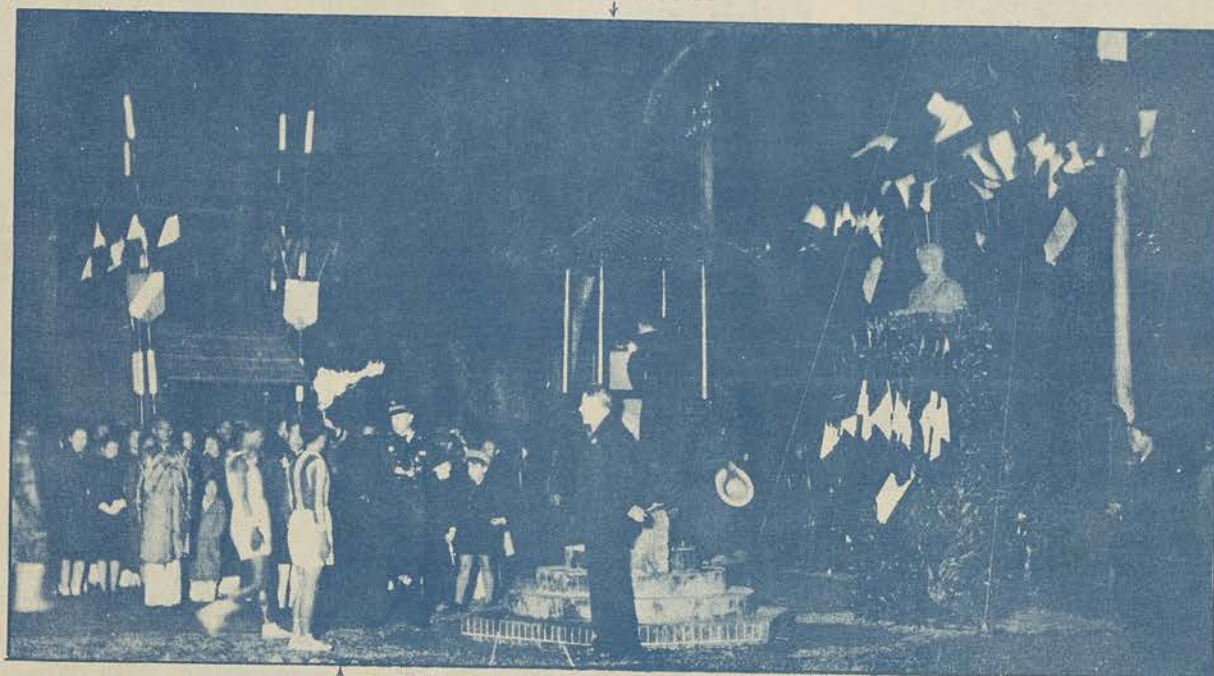
A la frontière d'Annam.

Photos LHUISSIER



A Tourane.

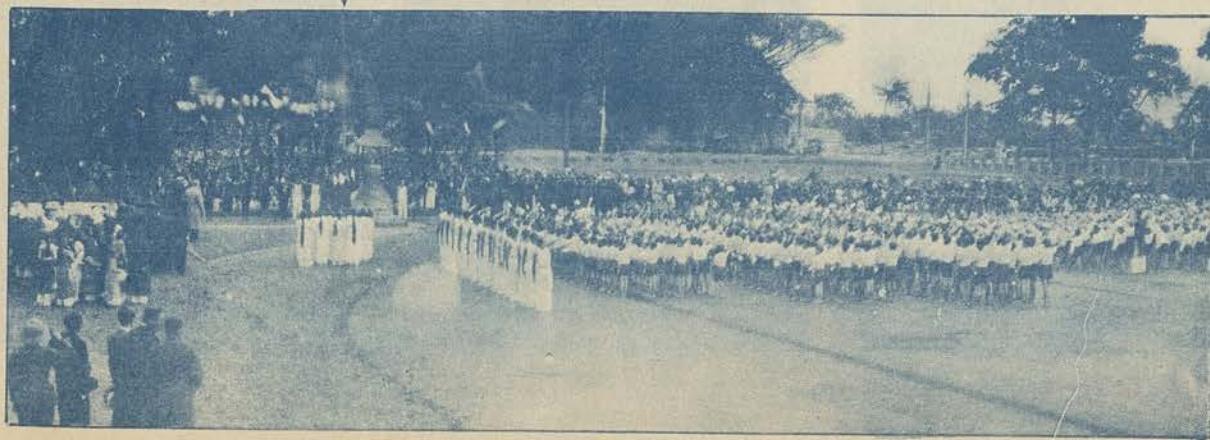
A NINH-BINH.

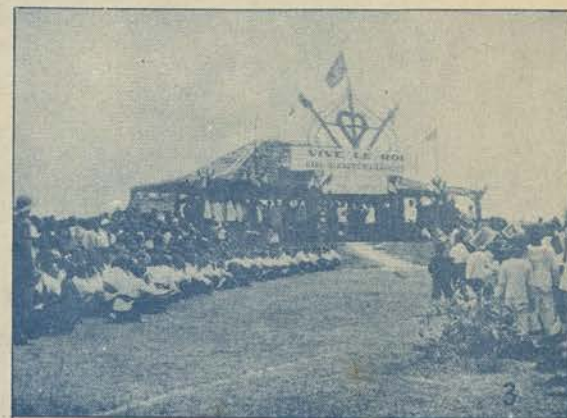
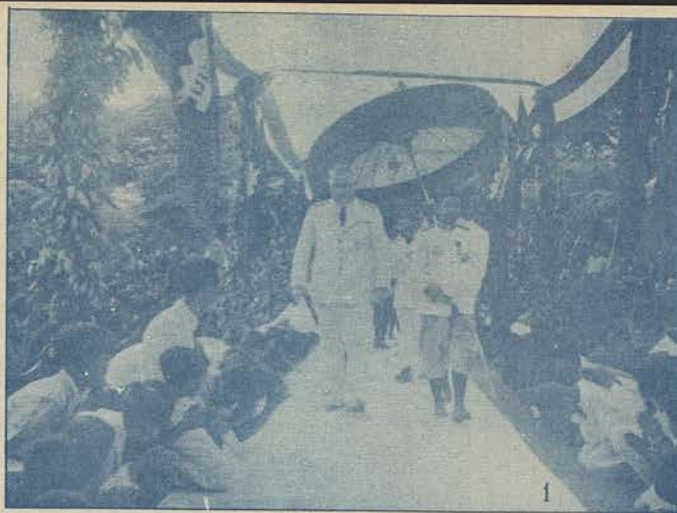


La réception du Flambeau.

La prestation de serment.

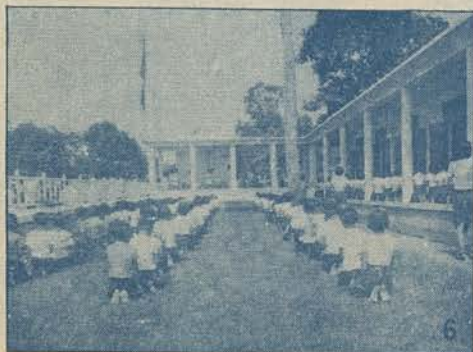
Photos NGHINH-XUAN.





S. M. NORODOM SIHANOUK prend contact avec Son Peuple

Au cours des mois d'Octobre et de Novembre, S. M. NORODOM SIHANOUK a visité en détail le Pays Khmer. Partout la simplicité et le charme qui se dégagent de Sa personne lui conquirent le respect et la sympathie de Ses sujets.





1. Départ de Thnal Totung (Kandal) pour Kg.-speu ; 2. Entrée au Salasrok de Koki (Kg.-cham) ; 3. Sa Majesté prononce un discours à l'Exposition de Prey-veng ; 4. Présentation des bonzes à Tani ; 5. Sa Majesté prononce un discours à Tani ; 6. Inauguration de l'école des filles et visite du nouveau groupe scolaire à Kg.-cham ; 7. Présentation des éléphants à Sa Majesté à Kg.-speu ; 8. Visite d'une pagode dans la province de Kg.-speu ; 9. Un élève de Kampot prononce un discours ; 10. Arrivée à Tukméas ; 11. Visite d'Angkor Wat ; 12. Entrée à l'hôtel de la Résidence de Kampot ; 13. Arrivée au bac de Tonlébet (Kg.-cham) ; 14. Visite de l'Usine de la plantation de Chup (Kg.-cham) ; 15. Arrivée à l'hôtel de la Résidence de Stung-treng ; 16. Arrivée à Prek-kak (Kg.-cham) ; 17. Départ de Sa Majesté après la cérémonie de la remise du Flambeau (Angkor Wat) ; 18. Réception de Sa Majesté par les pêcheurs du Grand Lac.



AU CONSEIL FÉDÉRAL



L'Amiral
Jean DECOUX
fait un exposé
sur la situation
générale
de l'Indochine.

S. A. R.
TIAO KHAM MAO
lit son adresse
au
Gouverneur
Général.

Le Gouverneur Général prononce le discours inaugural.



La sortie des Membres du Conseil Fédéral.



FEUILLES ERRANTES **BOKOR**

(Suite)

par le D^r Guy ISSARTIER

ARBRES.

Dans la Forêt sans fond, les arbres se sont perdus. Ils ne peuvent retrouver leur chemin. Ils s'accrochent l'un à l'autre, égarés. La Forêt aux milles têtes, la Forêt aux mille bras les enserme, les emporte dans sa danse immobile, sa danse éternelle de Siva.

L'homme lui a ouvert le ventre. Du bas en haut de la montagne, une longue plaie verticale tranche sa chair verte. Et pendent, étalées, les entrailles des arbres, fibres et tendons déchiquetés, nerfs mis à nu, jusqu'aux vertèbres des rocs.

Mais la Forêt a tôt fait de refermer ses blessures. Démantelée, elle se ramasse, hydre toujours redressée. Des profondeurs jaillissent les tourbillons de lianes, enroulées à des câbles tendus comme des agrès de navire. Des feux d'artifice de fleurs éclatent à trente mètres de haut, en fusées qui se balancent. Les rejets des rotins griffus se hissent les uns sur les autres, disputant chaque goutte de lumière. Ailleurs, retombent les cascades de fougères, en averses débordant sur les chemins.

Très haut, des troncs écartelés tendent les bras, rattrapant de toutes parts les vertes draperies qui leur échappent, pareils à des marchands de tapis empêtrés dans leurs fourrures. D'autres, submergés, s'engluent dans la pâte végétale qui les submerge et coule jusqu'à leurs pieds.

Partout c'est un flot bouillonnant, un épais chaos, une élastique étreinte qui se multiplie dans la profondeur sauvage des taillis fermés comme des palissades, derrière les barreaux glauques d'une grille interdite.

Arbres rongés de mille feuilles pareilles à des chenilles velues, dévorantes. Arbres que gaine l'armée fourmillante des parasites insatiables. Arbres ficelés de cordages, menottes aux poings, saisis dans le filet immense que la Forêt traîne à son dos. Arbres prisonniers des arbres !

Des ravins, vers le ciel, les hautes palmes

tendent leurs ailes, sans cesse, d'un effort qui veut s'arracher à la terre. Elles frémissent au moindre souffle, elles se soulèvent pour s'envoler. Mais sournement, alentour, comme des tentacules de pieuvre, surgissent les crochets rampants qui les enchaînent.

Qui dira le destin des Arbres ? Leur temps n'est pas le nôtre. Dans toute leur longue vie, au même sol attachée, quel est le secret silencieux de leurs tourments et de leurs joies ?

Nuit après jour, à travers les ans, les siècles, sous les vents et les orages, combien d'arbres pensent à s'évader, partir, quitter leurs voisins qu'ils détestent, et cette haine, cet amer désespoir qui les consomment ; délivrés enfin de la griffe des goules dans l'ombre de l'humus qui se collent à eux, sucent leur sang. Ils s'étirent vainement, géants à qui leur force n'est de rien, et ils poussent d'autres bras encore, dans d'autres directions, espérant toujours, muets, farouches, de se mettre en marche, un jour.

Et nous, devant eux, les Arbres, que sommes-nous ? avec nos agitations, nos querelles, nos vitesses ? Est-ce qu'on les amuse ? Est-ce que cela les distrait, de nous voir ramper, rouler, revenir, sur nos routes qui les ont fauchés ? (Ce qu'on les agace !). Ces êtres d'une autre planète, soumis, silencieux, quelle révolte couvent-ils, dans le cœur des sèves ?

Mais non ! comme l'arbre est pur ! quel être à demi immatériel, avec sa tête balancée dans les brises, ses feuillages légers pleins de remous de soleil, et ce sang fluide comme le suc du cœur de la Terre, et ces nerfs si délicats, qui se taisent dans l'infini.

Peut-être, dans la chaîne des renaissances, est-ce lui, entre l'animal et l'ange, l'arbre pur et silencieux et immobile, méditant au rythme des soleils et des lunes, qui porte notre âme humaine, lucide et apaisée, vers son renoncement...

La Semaine dans le Monde

Les Informations de la semaine

DU 21 AU 28 DÉCEMBRE 1941

I. — DANS LE PACIFIQUE

La poussée japonaise vers le Sud continue sans rencontrer jusqu'à présent de réaction efficace. Après la chute d'Hong-kong, l'effort principal porte sur les Philippines, sans ralentir pour autant la progression en Malaisie. Déjà le Japon a réussi à s'assurer le contrôle des gisements pétrolifères du Bornéo britannique et il lance ses parachutistes sur Sumatra pour compléter l'encerclement de Singapour.

La chute d'Hongkong

Les troupes britanniques qui avaient été refoulées sur le Victoria Peak et dans la presqu'île fortifiée de Stanley, au S.-E. d'Hongkong, ont été contraintes de capituler, le 25 décembre, après une résistance de dix-sept jours.

Arrivée de renforts japonais aux Philippines

Dans les parages des Philippines, les forces japonaises qui se sont assurées une sécurité presque complète de leurs communications maritimes et la maîtrise de l'air peuvent amener impunément des approvisionnements et des renforts aux détachements qui ont réussi à prendre pied sur la périphérie de l'île de Luzon.

Le 24 décembre, un nouveau débarquement a été annoncé sur la côte orientale, à Lamon Bay, dans la région d'Autimonan et de Mauban.

Partout, les troupes japonaises progressent en direction de la capitale : au Nord les forces débarquées à Aparri ont occupé Tuguegarao, les troupes qui ont pris pied en Baie de Lingayen, près d'Agoo, ont atteint Binaloan et pris Baguio, et celles qui viennent de Lamon Bay ont atteint Sariaya, à 100 km. au S.-E. de Manille. Au Sud-Est, le détachement débarqué à Legaspi a dépassé Naga.

Pour éviter les bombardements meurtriers pour la population civile, le général Mac Arthur, Commandant en chef, a proclamé Manille ville ouverte après avoir déplacé ou détruit les installations militaires. Mais les forces aériennes japonaises n'en continuent pas moins à pilonner durement les navires dans le port ainsi que la capitale que M. Quizon a abandonnée avec son Gouvernement.

Les opérations en Malaisie

Les troupes débarquées sous Kohta Baru continuent leur progression vers le Sud dans la province de Kelantan et ont occupé Kuala Krai le 19 décembre.

Sur la côte occidentale, les forces japonaises ont commencé l'occupation de la province de Perak et sont entrés le 29 décembre à Ipoh, la capitale de l'état.

Bombardements en Birmanie

Rangoon, qui serait destinée à remplacer Singapour comme base principale de l'Empire britannique en Extrême-Orient, a été durement bombardée par l'aviation japonaise le 25 décembre. Des installations importantes ont été détruites, notamment l'usine électrique, d'après le communiqué nippon.

Nouveaux débarquements à Bornéo

Les forces japonaises qui avaient débarqué le 24 décembre sont entrées le 28 à Kuching, capitale de l'Etat de Sarawak, et complètent ainsi leur prise de possession

des gisements et des installations pétrolifères de la partie britannique du Bornéo.

D'après les déclarations faites par le général Tojo, soixante-dix puits seront remis en état d'ici un mois, et l'on peut escompter pour 1942 une production de 500.000 tonnes.

Attaque contre Sumatra

L'aérodrome de Medan, sur la côte Nord-Est de Sumatra, a été attaqué par dix-sept bombardiers, le 29 décembre, et certaines informations ont signalé que des parachutistes japonais avaient été lancés dans les environs.

II. — LES ENTRETIENS DE WASHINGTON

Le Premier ministre de Grande-Bretagne, accompagné d'un important Etat-major, s'est rendu à Washington pour établir avec M. Roosevelt des plans d'action communs sur les divers théâtres d'opérations.

Pour donner plus de relief à l'entente étroite qui règne désormais entre les deux grandes démocraties, M. Winston Churchill a été invité à prononcer devant le Congrès un discours où il a annoncé un certain redressement de la situation pour 1942 et des actions offensives pour 1943.

Désormais Washington est appelée à jouer un grand rôle international et l'on doit s'attendre à y voir siéger en permanence le grand Etat-major de la conduite politique et militaire de la guerre.

III. — SUR LES FRONTS DE RUSSIE ET D'AFRIQUE

Les troupes soviétiques ne semblent vouloir laisser aucun répit aux troupes allemandes. Les communiqués russes annoncent la reprise de Volkhov, dans le secteur Nord, et de Bielov et Likhvin entre Toula et Orel qui semble menacé. De vifs combats sont également signalés dans le secteur de Kharkov.

En Cyrénaïque, Benghazi a été occupée le 24 décembre par les forces britanniques qui combattent maintenant plus au Sud, dans la région d'Adjebadia, contre les troupes germano-italiennes.

IV. — LA SITUATION EN FRANCE

Nouvelle attaque gaulliste contre une partie de l'Empire français

Une fois de plus, les forces gaullistes, qui avaient juré de ne combattre que les Allemands, se sont attaquées à un territoire de l'Empire particulièrement isolé de la France.

Avec deux navires, l'ex-Amiral Muselier s'est emparé des îles Saint-Pierre et Miquelon qui n'étaient défendues que par cinq gendarmes et il a emprisonné le gouverneur de Bournat. Ce nouveau crime ne semble pas devoir profiter au groupement qui s'intitule la « France libre » mais qui est en réalité aux ordres des Anglo-Saxons. Les Etats-Unis et le Canada ont, en effet, jugé sévèrement cette nouvelle et malencontreuse initiative de l'ex-Général de Gaulle, qui ne retirera de son entreprise qu'une plus complète considération de la part des Anglais.

L'application de la Charte du Travail

L'adhésion des ouvriers à la Charte du Travail vient de se manifester au cours d'une Assemblée générale des Syndicats des Mineurs du Nord réunis à Lille, qui se sont déclarés disposés à l'appliquer loyalement.

Dans la région du Sud-Est, la corporation des imprimeurs sur étoffes a établi le projet de sa charte dont un exemplaire a été remis par des délégués au Maréchal Pétain. C'est la première corporation vraiment industrielle qui se soit constituée en France,

car toutes celles qui se sont déjà organisées avaient un caractère artisanal.

Le Message de Noël du Maréchal

Le Message de Noël du Maréchal a été destiné plus spécialement aux prisonniers et il les a cités en exemple aux Français qui ne pratiquent pas encore « le même désintéressement, le même oubli de soi, le même sentiment communautaire ».

Il les a assurés qu'il mettrait tout en œuvre pour hâter leur rapatriement.

Revue de la Presse Indochinoise

Le Haut Commissariat de France dans le Pacifique

Tous les journaux de la Fédération soulignent la signification profonde de cette importante décision prise par le Maréchal.

Le Haut Commissariat du Pacifique, écrit Valcourt dans l'OPINION du 23 décembre 1941, présente une utilité indiscutable au point de vue diplomatique, économique, politique, militaire. S'il eût existé en juin 1940 bien des choses qui se sont produites n'auraient probablement pas eu lieu, et vice versa.

Il est évident, en effet, que l'unité de direction qui en eût résulté se fût fait sentir lorsqu'il s'est agi, pour certaines de nos colonies, de prendre une décision dont leur sort dépendait. Les erreurs de conduite où de bons Français se sont laissés entraîner, l'ignorance où ils ont été tenus, auraient pu, en tout cas, être évitées et qui sait, si, de ce fait, certains événements n'eussent pas pris un autre cours ?

... Le Pacifique est, aujourd'hui, l'un des théâtres, peut-être le plus important de tous, où se décide le destin du monde. Des événements qui s'y déroulent, la France ne peut se désintéresser. Son propre destin dépend, pour une bonne part, de ce qui s'y passe et plus encore de ce qui s'y passera.

Depuis dimanche, écrit SOIR D'ASIE du 23 décembre 1941, notre Gouverneur Général est investi de nouvelles fonctions : celles du Haut Commissaire de France dans le Pacifique. Comme il fallait s'y attendre, ce nouveau témoignage de confiance du Maréchal en l'Amiral Decoux n'a pas manqué de soulever de la joie, mêlée à une fierté bien légitime chez tous les Indochinois, Annamites ou Français qui ont compris qu'en confiant ces hautes et délicates fonctions à ce chef éprouvé, le Maréchal a voulu montrer, de façon éclatante, la volonté de la France de maintenir ses droits sur les territoires lui appartenant dans cette partie du monde. Quels que soient les événements, ces territoires demeurent dans l'obédience française.

Mais la décision du Maréchal comporte une autre signification qu'il convient de dégager pour ceux qui auraient pu l'ignorer. Malgré les événements, le Chef de l'Etat français n'ignore pas que, malgré la dissidence provoquée accidentellement dans quelques territoires, les éléments sains n'ont jamais cessé de manifester leur profond attachement à la France renouée. Ces éléments ne perdent jamais, malgré les représailles, les obligations de toutes sortes, l'espoir de marcher un jour dans le droit chemin. Ils n'oublient pas cette parole du Maréchal : « Pour nous tous, la patience est la forme la plus nécessaire du courage ».

Le conflit du Pacifique

Netteté et esprit de décision, telles sont les caractéristiques de la politique française. On ne saurait en dire autant que la politique des « démocraties ».

Dépouillé de toutes les enjolivures de la propagande, écrit Maurice Bernard dans l'IMPARTIAL du 19 décembre 1941, un fait demeure et s'impose : une fois encore les démocraties n'étaient pas prêtes, une fois encore elles ont préféré les paroles aux actes.

L'Etat-major nippon, admirablement renseigné, a su profiter de l'occasion, et les coups assénés par ses soins sont de ceux dont on se relève difficilement.

Les Anglo-Saxons se montrent surpris qu'il ait été prêt à passer à l'action. En bonne logique, il fallait pourtant qu'ils s'y attendent. La chancellerie pas plus que l'Etat-major impérial n'avaient aucune raison de faire le jeu des adversaires en leur abandonnant bénévolement le choix de l'heure.

Aux premiers assauts entrepris, il semble que cette heure n'ait pas été mal délibérée.

Révolution Nationale

On ne redira jamais trop souvent que la politique française n'est, ne doit être que française, purement française. Il en est ainsi de toutes les nations fortes et viriles qui ne cherchent qu'en elles-mêmes la source de leur sécurité et de leur grandeur.

Ce n'est pas une des moindres tâches de la Révolution Nationale que de remettre en honneur ces principes fondamentaux.

Une démocratie ne saurait s'en soucier car la démocratie, par essence même, est le règne de la confusion. C'est ce que nous expose fort bien FRANCE-ANNAM du 24 décembre 1941 :

Une démocratie ne peut pas avoir de politique étrangère. Elle ne peut que projeter dans le monde entier sa politique intérieure : c'est ce que firent les Girondins de la Législative et les Montagnards de la Convention ; c'est ce que fit le jacobin Bonaparte devenu l'Empereur des Français ; c'est ce que fit le franc-maçon Napoléon III ; c'est ce que fit la III^e République, expression politique de la judéo-maçonnerie. Cela a valu à la France Aboukir, Trafalgar, Waterloo, Sedan et le reste. Cela a valu à notre peuple des millions des Français « couchés froids et sanglants sur leur terre mal défendue ».

Aussi le même journal, dans son numéro du 23 décembre 1941, sous la plume de J. Valé, nous exhorte-il au réalisme, réalisme dans tous les domaines, tant de la politique intérieure que de la politique extérieure.

« La Révolution sera réaliste ou ne sera pas ». Thierry Maulnier dont on a reproduit ici un article avec ce titre énergique, est un homme de moins de quarante ans. Depuis longtemps déjà il s'est fait remarquer. Il traite de la poésie avec le même bonheur que de la politique. Ce jeune semble porter en lui une expérience de vieillard. On sent visiblement que pour lui l'enthousiasme ne suffit pas. Il redoute un idéalisme qui tournerait à l'Idéologie et compromettrait la Révolution Nationale. Et il crie : Casse-cou !

Le réalisme

Le réalisme n'exclut pas la générosité : au contraire, il comporte la seule vraie générosité.

Voyant clairement le bon et le mauvais, il rétablit la balance de la justice et le sens de la responsabilité :

En rétablissant le principe de la responsabilité, de la responsabilité pénale dans la personne, dans la liberté et dans les biens, à côté de l'exercice d'une autorité, le Maréchal nous a ouvert la voie vers la renaissance de la France.

Cette justice, une politique réaliste, contrairement aux diverses internationales qui prétendaient la faire régner sur toute l'étendue de la terre, l'applique d'abord chez elle, sur le domaine où elle est maîtresse.

La solidarité

Les trésors d'amitié et de générosité que les démagogues internationaux répandaient sur le monde, ne consacrant à leurs compatriotes que leurs réserves de haine, la Révolution Nationale nous aura appris à les conserver pour nous-mêmes, pour l'Empire.

Chaque jour davantage, les nations de l'Empire ont conscience de faire partie d'une seule et même famille.

Le fait, écrit l'OPINION du 22 décembre 1941, pour les individus, de vibrer à l'unisson au spectacle des grandes œuvres de l'esprit, des hautes vertus de certains hommes prédestinés crée entre eux des liens de sympathie forts et durables.

Ce sens de la solidarité n'est pas seulement chrétien, il est également confucéen.

Le grand principe confucéen, « Yi Ten Tao », écrit Paul Munier dans la VOLONTE INDOCHINOISE du 22 décembre 1941, contient un concept de solidarité entre les hommes en même temps que l'idée de justice, d'équité.

La solidarité franco-indochinoise prend ses sources dans le Confucianisme et dans le Bouddhisme autant que dans le Christianisme.

... La solidarité, poursuit Paul Munier, fait loi en Indochine, grâce à quoi l'Indochine passera la mauvaise cap, se sauvera elle-même et vivra plus forte et mieux qu'auparavant.

L'Indochine, « creuset » des civilisations

C'est à l'Indochine qu'est réservée ce rôle de fondre et d'harmoniser les civilisations occidentale et extrême-orientale.

La raison est une, écrit l'ANNAM NOUVEAU du 21 décembre 1941. La morale est la même dans tous les pays civilisés.

« Cũng nhân tâm ấy, há thiên lý nào ? » a dit un de nos poètes.

C'est le même cœur humain, peut-il y avoir une autre raison divine ?

La Fédération Indochinoise

C'est cette fusion spirituelle croissante qui fait de la Fédération Indochinoise une unité politique réelle et vivante.

D'une main maternelle et sûre, écrit Bui-quang-Chieu dans la TRIBUNE INDOCHINOISE du 19 décembre 1941, la France a confectionné cette maison solide, spacieuse, où viendront s'abriter les peuples indochinois unis dans une seule âme, animés du même idéal. Ce n'est pas une construction de l'esprit, artificielle et fragile, établie sur du sable mouvant que le premier vent emporte, mais une nation qui possède une pensée commune, des intérêts communs.

La Jeunesse

La jeunesse, ouverte à tout ce qui est généreux est le terrain tout préparé à recevoir ces hautes semences de solidarité.

L'ANNAM NOUVEAU, dans l'article cité plus haut, montre l'heureuse influence qu'auront à cet égard les centres de jeunesse féminine créés à Saigon et à Hanoi.

Aux vertus traditionnelles de la femme annamite, écrit-il, le contact de l'Occident ajoute les belles vertus de la femme française.

Les jeunes gens, eux, portent ces jours-ci principalement leur attention à la Course cycliste Hanoi-Saigon.

En imaginant la course de bicyclettes Hanoi-Saigon, écrit le TIN-MOI THE-THAO du 20 décembre 1941, et celle du Flambeau d'Angkor à Hanoi, l'Administration a voulu prendre des mesures opportunes pour que les habitants des quatre pays de l'Indochine

soient sur le même pied d'égalité et regardent l'idée d'union comme le seul but du monde sportif.

Honneur à ces as du vélo, écrit le même journal dans son numéro du 27 décembre 1941, à ces coureurs de talent. Faisons-nous un devoir d'assister nombreux à leur départ, de les accueillir à leur arrivée et de soulever l'enthousiasme de la foule pendant cette course gigantesque.

La route mandarine, trait d'union matériel entre le Nord et le Sud, est une seconde fois le théâtre de l'effort unanime des sportifs indochinois.

Il ne faudrait pourtant pas estimer que le sport est réservé seulement aux « jeunes ». Le sport et surtout l'éducation physique peuvent et doivent être pratiqués dans l'âge mûr et jusque dans la vieillesse.

Grâce à l'encouragement du Résident de la province de Hoa-binh, écrit le BAO-MOI du 24 décembre 1941, les sportifs de la province de Hoa-binh, en majorité fonctionnaires, se sont livrés avec enthousiasme à la culture physique.

Le 21 décembre, à l'instar de leurs camarades des camps de jeunesse, tous les fonctionnaires sont venus au stade, pelles et pioches en mains, pour enlever les mauvaises herbes.

D'autres tirent le rouleau. On aménage activement un terrain d'entraînement coquet et vaste.

Enseignement

De même que le sport n'est l'apanage exclusif de la jeunesse, le sport ne doit pas être qu'une des activités de la jeunesse : l'esprit conserve sa place. L'effort spécifiquement scolaire lui aussi reçoit les encouragements qu'il mérite.

M^{lle} Paulette Bart, élève en 1^{re} B du Lycée Alber-Sarraut, souligne le DONG-PHAP du 24 décembre 1941, vient d'être décorée de la plaque du Dragon d'or par S. M. l'Impératrice Nam-Phuong. Sur cette plaque sont gravés les deux caractères : Bao-Dai.

Cette distinction honorifique a été décernée à M^{lle} Bart pour avoir passé huit classes en quatre ans.

La vie économique

Cette jeunesse franco-indochinoise sera dirigée surtout, nous l'avons vu, vers les carrières économiques, en particulier vers l'agriculture.

Petite colonisation

Un essai fort intéressant de colonisation, visant spécialement les colons français et eurasiens de tous âges, est prévu à Nui-Bara, en Cochinchine, afin de contribuer à résoudre, par le retour à la terre, le problème du chômage.

Le retour à la terre, écrit Valcourt dans l'OPINION du 19 décembre 1941, est l'idée simple que l'on trouve à la base de cette entreprise nouvelle qu'il y a tout lieu d'espérer féconde. Il existe, au Nord de la province de Bienhoa, de vastes étendues de terres fertiles, encore non cultivées, dont la mise en valeur créerait des ressources considérables et permettrait à un grand nombre de chômeurs de travailler et de vivre, eux et leur famille. Telle est l'idée d'une simplicité extrême, je le répète, qu'il s'agissait de faire passer dans le domaine des réalisations.

D'ores et déjà, en effet, tout chômeur apte, physiquement et par ses occupations antérieures, aux travaux de la terre, peut se voir concéder à titre gratuit un lot d'excellente terre rouge d'environ cinq hectares, dans la région précitée, sur laquelle il lui est loisible de s'installer et de s'adonner aux cultures les plus diverses.

Le tricentenaire de Sully

La célébration du tricentenaire de Sully symbolise l'attention que le Gouvernement du Maréchal dans tout l'Empire, apporte aux questions agricoles.

Il est difficile, écrit Valcourt dans l'OPINION du 20 décembre 1941, de faire un départ équitable dans l'œuvre de restauration nationale entreprise par Henri IV, entre la part qui revient au souverain et celle qui revient au ministre. Tous deux se sont mis admirablement d'accord sur les moyens propres à obtenir ce résultat et la postérité doit à chacun d'eux

une égale reconnaissance. Trois siècles après la mort du grand ministre, la France de 1941 peut mettre ses leçons à profit.

Noël 1941

Tout dans le passé reprend un sens aujourd'hui : Noël, fête de la Nativité, évoque en nos âmes la renaissance de la France.

Une France nouvelle est née, écrit le TIN-MOI des 24 et 25 décembre 1941, d'après un ouvrage récent d'Henry Bordeaux. Le nouveau miracle s'accomplit.

Dans cette nuit nouvelle sans messe de minuit, les ailes ont passé, apportant le message aux Français de bonne volonté, une France nouvelle est née...

En ce Noël 1941, tous ont porté leur pensée vers le Maréchal :

A cause de lui, écrit Maurice Bernard dans l'IMPARTIAL du 24 décembre 1941, uniquement à cause de lui, songeons-y bien, ce Noël 1941 ne sera pas une affreuse et morne dérision. Parce que entre le désastre et nous, Pétain a interposé sa haute figure, le Noël de demain nous permettra de réchauffer dans nos âmes cette plante que rien ne remplace et qui s'appelle : l'espérance.

La vraie France

Le Maréchal est devenu pour nous l'image vivante de la Patrie. Et, dans ce Noël triste quoique déjà rasséréné, rendons à notre Patrie blessée l'hommage que nous lui devons et qu'elle n'a jamais cessé de mériter.

Nous repoussons, écrit Diodime dans la VERITE du 24 décembre 1941, l'image honteuse que l'on s'est plu à nous donner de la France. Elle était sans doute mal gouvernée, affaiblie, divisée, démoralisée. Nous le pensions depuis longtemps. Mais elle donnait aussi le spectacle d'une vigueur intellectuelle, d'une activité créatrice égales à celles des plus grands siècles de son histoire.

Les cinquante dernières années ne se ramènent pas

pour notre pays à une suite de scandales financiers, à l'incapacité du personnel politique, aux palinodies de nos gouvernants. Elles témoignent de l'esprit d'entreprise d'un peuple suffisamment jeune pour fonder un Empire et du courage d'une nation dont l'héroïsme a étonné le monde de 1914 à 1918. La France a donné, sans se lasser, la suite la plus continue et la plus irremplaçable de créations spirituelles, les seules valables dans ce siècle, dont l'unité d'inspiration ne peut être méconnue. Il y avait, il y a, une peinture proprement française de Renoir et Cézanne à Matisse et Derain, une sculpture française de Rodin à Despiau, une musique française de Debussy à Ravel. Et il faudrait dire encore quelle contribution nos savants, nos ingénieurs, nos architectes ont apportée au progrès scientifique et technique.

Les Français n'ont donc rien perdu de leur vitalité. Ce n'est pas le jaillissement des valeurs créatrices qui était tari ou affaibli : c'est l'exploitation de leurs richesses qui était inférieure. Les écrivains étaient dignes de la tradition littéraire française, mais les lecteurs allaient à M. Reboux plutôt qu'à Paul Valéry. La banlieue parisienne étalait sa lèpre, mais nos architectes construisaient des villes en Amérique du Sud et au Maroc. Les pays scandinaves, la Russie adoptaient, pour leurs plus somptueux édifices, le style créé par Le Corbusier, qui était méprisé dans son pays.

Nos écrivains militaires avaient dès longtemps annoncé les formes nouvelles de la guerre. Nous n'avons pas fait notre révolution, alors que nos écrivains politiques, de Sorel à Maurras, ont été les premiers maîtres des révolutions contemporaines. La France a, dans tous les domaines, ouvert des voies qui ont été suivies par d'autres nations. Son mérite ne lui sera pas ôté.

Prétendre que la France, qui donnait, malgré la décomposition de l'Etat, de telles preuves de vitalité, était un pays usé, vieilli, c'est nier la civilisation et même fermer les yeux à la réalité de la vie.

La Vie Indochinoise

par Jean DESCHAMPS

La grande Foire-Exposition de Hanoi de 1941 vient de fermer ses portes. Ici même, dans cette revue, on en a dit en excellents termes la signification, les raisons de confiance, d'espérance qu'elle apportait au seuil d'une nouvelle année qui commence sans que personne ne puisse présumer de ce qu'elle nous réservera.

Pour nous, dont la tâche hebdomadaire est non pas de commenter l'actualité, mais de la rapporter avec objectivité et fidélité, nous devons enregistrer que cette Foire a été un succès magnifique. Ce succès sans nul doute eut dépassé toutes les prévisions n'eussent été certaines nécessités d'obscurcissement dues aux circonstances du moment. Il faut dire encore que deux visites royales qui devaient avoir lieu à cette occasion ont dû être décommandées pour les mêmes raisons.

Quoi qu'il en soit, les résultats sont admirables. Nous croyons devoir souligner un aspect de cette manifestation sur lequel il ne semble pas que l'on se soit arrêté. Ceux qui ont visité l'Exposition de Paris de 1938 ont été frappés par des analogies extérieures frappantes. La perspective des bâtiments des Travaux publics et des Mines rappelait à s'y méprendre les pavillons parisiens de 1938. Même élégance, même souci de la pureté des lignes, même goût de la présentation. A trois ans de distance, au moment où l'Indochine est entourée de toutes parts de nations en guerre, à l'heure où la suppression totale des moyens matériels qui nous lient à la Métropole nous la rend doublement chère, l'évocation en Indochine des images fastes du temps de sa grandeur ne manque pas d'être émouvante au plus haut point.

Mais cette magnifique réussite a d'autres motifs de retenir notre attention. Elle appelle notre esprit sur les résultats pratiques obtenus par l'artisanat indochinois dont le domaine, vaste et divers à la fois, touche aussi bien l'art que l'industrie. Nous nous devons de reproduire à ce sujet le discours de M. le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, à l'occasion de la remise des récompenses du concours de l'Artisanat. Ce discours fait le point de la question et en définit magistralement les données.

Discours de M. le Gouverneur Général

MONSIEUR LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR,
MONSIEUR L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
EXCELLENCE,
MESSIEURS,

Au moment où la Foire-Exposition de Hanoi va se clore après avoir connu un succès sans précédent, je suis heureux de venir apporter le témoignage de l'intérêt et de l'agissante sollicitude du Gouvernement général à l'une des catégories de participants qui ont puissamment contribué à la réussite de cette manifestation : je veux parler des artisans indochinois.

Depuis un mois, une foule innombrable a pu avoir sous les yeux les preuves tangibles de la vitalité, de l'ardeur au travail de l'Indochine Française : elle a réalisé pleinement l'ardente volonté de notre colonie de maintenir sa puissance économique, en dépit des difficultés présentes, de l'accroître sans cesse en prévision des obstacles de demain. La Foire-Expo-

sition a présenté la synthèse et groupé les principaux résultats de nos activités : ce concours de l'Artisanat qui va recevoir aujourd'hui son couronnement, nous fournit un aperçu encourageant de nos possibilités futures.

L'ÉLOGE DES ARTISANS INDOCHINOIS

Je tiens à adresser mes félicitations à ces artisans des cinq pays de l'Union qui, non contents de poursuivre leur labeur quotidien avec la patience, l'ingéniosité qui firent leur renommée, ont fait un effort méritoire pour perfectionner leur technique et étendre leur activité vers des créations nouvelles. Ils y ont pleinement réussi et je les en félicite hautement.

Le temps n'est pas loin, cependant, où certains esprits chagrins, se cramponnant aux images d'un passé récent, dénonçaient l'artisanat comme une forme d'activité condamnée d'avance par les exigences de l'économie moderne. L'accroissement constant de la production en grande série devait, disaient-ils, le mettre dans l'impossibilité de lutter contre la grande industrie, le réduire à une activité négative et accessoire.

Nous avons aujourd'hui la preuve de leur erreur : l'Indochine, privée de relations avec la plupart des marchés extérieurs qui l'approvisionnaient habituellement, doit tirer de ses ressources propres la plupart des matières ou articles indispensables à son existence. Et dans cette exploitation des richesses locales, l'artisanat, servi par une main-d'œuvre aussi ingénieuse qu'abondante, occupe tout naturellement une place de premier plan.

D'ores et déjà, l'artisanat s'emploie avec un plein succès à créer des produits de remplacement, à combler les lacunes créées dans notre économie par l'isolement momentané que nous subissons. Les circonstances actuelles, en dépit de leur caractère tragique, constituent ainsi l'aiguillon nécessaire pour nous stimuler dans cette lutte, et deviennent un élément décisif du succès que nous escomptons.

L'AVENIR DE L'ARTISANAT

De ce développement de l'artisanat, nous devons ailleurs attendre des résultats plus larges et autrement importants que la simple satisfaction de besoins nouveaux. Cette branche de l'activité indochinoise est appelée, en effet, à jouer un rôle utile, peut-être même prépondérant dans l'industrialisation progressive de l'Indochine. De l'atelier familial à la petite industrie et de celle-ci à la grande industrie, il n'existe aucune solution de continuité. La voie est largement tracée, elle se développe tout naturellement par l'extension des débouchés, par l'amélioration des techniques, par le remploi dans des entreprises nouvelles et d'importance croissante des revenus que la population indochinoise doit tirer de l'artisanat.

De telles perspectives impliquent évidemment de la part du Gouvernement l'obligation de participer activement à cette évolution économique, de la guider, de la diriger. Par le développement du crédit et du principe de la coopérative, doivent être assurées aux artisans indochinois des possibilités de production régulière et rémunératrice.

Par le perfectionnement d'un enseignement technique dispensé sans cesse plus largement, leur seront données de même, avec des connaissances professionnelles plus vastes et mieux adaptées, la faculté de tirer de leurs aptitudes naturelles le maximum de profit et d'élargir sans cesse leur champ d'action.

On doit enfin envisager, pour l'avenir, comme complément de cette organisation rationnelle, la création d'organismes susceptibles de conduire l'artisanat à une production normalisée, de qualité élevée et constante, parfaitement adaptée aux goûts et aux besoins des utilisateurs.

HOMMAGE AUX PRÉCURSEURS

Ce n'est point là un programme trop ambitieux, si l'on se reporte aux résultats déjà obtenus, qui ne sont encore que le fruit des efforts de quelques précurseurs. Je ne citerai que quelques-uns d'entre eux, tels que S. E. Hoang-trong-Phu, M. Pham-lê-Bông, qui ont bien voulu accepter de mettre leur nom et leur expérience au service de cette grande cause. Je me garderai de même d'oublier de citer le regretté M. Cré-

vost, qui, au prix d'un labeur patient, a réuni une documentation de premier ordre et entrevu toutes les possibilités de l'artisanat tonkinois.

Mais tous, artisans, fonctionnaires d'autorité ou des services techniques, industriels et commerçants qui ont contribué aux réalisations que nous contemplons aujourd'hui avec un légitime orgueil ont droit à notre vive reconnaissance.

Messieurs, l'immense tâche que nous avons entreprise en commun se développe favorablement ; elle prendra toute sa valeur, sous l'impulsion d'une collaboration de plus en plus étroite et confiante de l'élément français et de l'élément indochinois. Telle est, dans ce domaine comme dans l'ensemble des autres, la condition essentielle du succès dont je suis assuré d'avance, parce que je connais les sentiments de loyal dévouement et d'intelligente compréhension qui vous animent tous.

Je me félicite que ce remarquable concours de l'Artisanat m'ait fourni une occasion nouvelle de vous exprimer ma gratitude et de vous dire ma foi dans l'avenir.

A propos du Haut Commissariat de la France dans le Pacifique

Le décret du 19 décembre 1941 réunissant sous l'autorité du Gouverneur Général de l'Indochine la direction de tous les territoires français du Pacifique est l'aboutissement légal d'un état de fait créé par les hostilités. L'arrêt des communications maritimes entre les possessions françaises du Pacifique et la Métropole, l'entrée provisoire de ces possessions dans la zone d'influence anglo-saxonne, rendait aujourd'hui ce rattachement, absolument nécessaire. En raison des bouleversements susceptibles de surgir inopinément dans le Pacifique, il était indispensable qu'une autorité légale et relativement proche put intervenir pour faire valoir nos droits compromis, sauvegarder ceux qui sont intacts et maintenir notre position.

Le décret du 19 décembre dispose en effet explicitement que le Gouverneur Général de l'Indochine aura désormais, au titre du Haut Commissariat, sous son autorité :

- 1° La Nouvelle-Calédonie et ses dépendances ;
- 2° Les Etablissements français d'Océanie ;
- 3° Les Etablissements français de l'Inde ;
- 4° Les droits de co-souveraineté de la France dans les Nouvelles-Hébrides.

Je ne ferai pas l'injure de douter des connaissances géographiques de mes compatriotes, cependant je leur conseille de considérer la création due au décret, en fonction des grands espaces océaniques du Pacifique. Il n'est rien de tel que l'examen d'un planisphère pour apprécier l'opportunité de la mesure qui vient d'être prise. On demeure confondu à la pensée que de part et d'autre du méridien de Midway, vers 20° de latitude Sud, la Nouvelle-Calédonie, les Nouvelles-Hébrides, le groupe des Marquises, les îles de la Société, les Tuamotou, Tubaï, dépendent directement du ministère des Colonies, du bureau des Nouvelles-Hébrides, du bureau de la Nouvelle-Calédonie dont l'importance était évidemment disproportionnée avec la réalité administrative, surtout si l'on songe à la précarité des relations qui les unissaient.

La vérité, il faut la dire : si l'Indochine et plus particulièrement le Tonkin n'envoyaient pas des travailleurs dans nos colonies du Pacifique, on ne les connaîtrait guère. Si Alain Gerbault n'avait pas mis en faveur Maitéa, Maopiti, et le groupe des Tuamotou, on les ignoreraient davantage encore. Ceci est pour l'ordre administratif et géographique.

Il est clair que cela n'avait été qu'un jeu pour l'Angleterre d'exploiter à la faveur des circonstances du moment cet éloignement et cette dépendance avec le concours des éléments troubles de la dissidence monnayée.

Du double point de vue administratif et politique, la création du Haut Commissariat du Pacifique se justifie donc. Elle affirme avec la volonté française de maintenir l'intégrité des territoires de l'Empire dans le présent et l'avenir, la nécessité de coordonner dès à présent les efforts, d'organiser sur des bases

normales des liens matériels et politiques durables proches, dont le relâchement ne saurait être que temporaire. Dans le vaste Océan Pacifique, sur les îles petites et grandes aux noms chargés d'exotisme où flotte le pavillon de France, le Haut Commissaire, dont le siège régulier est l'Indochine, exerce désormais une autorité légale et proche.

Cette autorité, dans les temps difficiles que nous traversons, n'a pas seulement une valeur de symbole. Pour les nombreux fidèles embrigadés de force dans les rangs de la dissidence, elle est le signe de la détermination de maintenir, dans le respect de la neutralité, notre patrimoine colonial intact malgré le chantage économique, malgré les efforts d'une propagande dont certains moyens ne sont pas toujours des plus honorables. Elle est la marque d'une politique avisée dans le présent, le signe de la confiance dans le futur. Sur le dur chemin du redressement national, elle constitue une étape que nous considérons nous, Indochinois, entourés de toutes parts d'une ceinture de feu, d'une importance de sauvegarde majeure.

La course cycliste Hanoi - Saigon

Le départ en a été donné le 27 décembre et aujourd'hui, mardi 30 décembre, les coureurs ont pris le départ de Vinh pour Dong-hoi, 199 km., l'une des plus rudes étapes du parcours puisque la route comprend l'escalade de la Porte d'Annam d'où les cyclistes pourront descendre à « boyaux cuverts » vers les sales petits lacets de Ly-hoa, peu avant Quang-khé.

L'événement est trop important pour que nous n'en donnions pas un résumé succinct mais complet.

Le Directeur de la course est M. le capitaine de Frégate Ducoroy, commissariat général aux Sports à l'Education Physique et à la Jeunesse en personne.

Soixante et un coureurs y participent : Annam, Cambodge, Cochinchine, Tonkin, Marine, Armée de terre, Aviation.

Voici le calendrier des étapes :

- 27-12-41. — Hanoi-Thanhhoa.
- 28-12-41. — Thanhhoa-Vinh.
- 29-12-41. — Repos.
- 30-12-41. — Vinh-Donghoi.
- 31-12-41. — Donghoi-Huê.
- 1-1-42. — Repos.
- 2-1-42. — Huê-Tourane.
- 3-1-42. — Tourane-Quangngai.
- 4-1-42. — Quangngai-Quinhon.
- 5-1-42. — Quinhon-Nhatrang.
- 6-1-42. — Repos.
- 7-1-42. — Nhatrang-Phanrang.
- 8-1-42. — Phanrang-Dalat.
- 9-1-42. — Repos.
- 10-1-42. — Dalat-Blao.
- 11-1-42. — Blao-Saigon.

Douze étapes au total, en seize jours. Si l'on tient compte de la distance — 1.800 kilomètres en chiffres ronds —, la moyenne nette, repos déduits, ressort à 150 km. par jour. Repos compris, elle descend à 112 kilomètres, ce qui est encore fort joli.

Disons immédiatement ce que nous savons des deux premières étapes.

La *Première étape*, Hanoi-Thanhhoa, s'est courue sous le soleil et dans la chaleur. 181 kilomètres à 31 km. 700 de moyenne :

- 1^{er} Lê-sy-Cu (Tonkin), en 5 h. 42 m. 30 s. ;
- 2^{es} Lê-thanh-Co (Coch.), Nguyễn-manh-Co (T.), en 5 h. 43 m. 30 s. ;
- 4^e Nguyễn-van-Thêu (Coch.), en 5 h. 43 m. 43 s. ;
- 5^{es} Perhirin (Marine), Goussaud (Marine), 5 h. 45 m. 40 s. ;
- 7^e Huynh-ngoc-Thach (Camb.) ;
- 8^e Nguyễn-van-Duom (Coch.) ;
- 9^e Tân-Dinh (T.) ;
- 10^e Vu-van-Thân (T.), etc...

La *Deuxième étape* s'est courue entre Thanh-hoa et Vinh (118 km.) à l'allure record de 38 km. 200, moyenne réalisée par un Tonkinois encore une fois. La mousson du Nord s'étant mise de la partie poussait, il est vrai, tant qu'elle pouvait, les coureurs vers le Sud mais avec de grandes claques glaciales de pluie

et de vent qui frigorifiaient les coureurs du Sud peu habitués à pareille température (+ 8° au départ) :

- 1^{er} Truong-quôc-Sên (T.), 3 h. 5 m. 12 s. ;
- 2^{es} Tân-Dinh (T.), Lê-sy-Cu (T.), Vu-trong-Ky (T.), Goussaud (Marine), Delage (Air), Franqui (Terre), tous en 3 h. 7 m. 12 s. ;
- 8^e Guichaoua (Terre), Luu-van-Nhan (T.), en 3 h. 8 m. 44 s. ;
- 10^{es} Lê-thanh-Cac (Coch.), Phan-nhat-Sam (Coch.), en 3 h. 9 m. 54 s.

Classement général après la seconde étape.

- 1^{er} Lê-sy-Cu (T.), 8 h. 49 m. 42 s. ;
- 2^e Lê-thanh-Cac (Coch.), 8 h. 52 m. 24 s. ;
- 3^e Goussaud (Marine), 8 h. 52 m. 52 s. ;
- 4^e Nguyễn-manh-Co (T.), 8 h. 54 m. 30 s. ;
- 5^e Nguyễn-van-Thêu (Coch.), 8 h. 54 m. 43 s. ;
- 6^e Truong-quôc-Sên (T.), 8 h. 54 m. 46 s. ;
- 7^e Tân-Dinh (T.), Franqui (Terre), Vu-trong-Ky (T.), Delage (Air), tous en 8 h. 58 m. 32 s. ;
- 11^e Perhirin (Marine), 8 h. 58 m. 50 s.

Sur les 11 premiers, le Tonkin aligne donc 5 représentants, dont le premier. La Cochinchine a 2 classés seulement, le 2^e et le 5^e. L'Air, la Marine, l'Armée de terre sont bien représentés par Goussaud en particulier qui s'est classé 3^e. L'Annam et le Cambodge paraissent fortement handicapés.

Mais la lutte reste très ouverte ainsi qu'on le voit puisque les coureurs se tiennent à quelques minutes près. Nous croyons cependant que la troisième étape qui se joue aujourd'hui avantagera les coureurs d'Annam (sur pneus) tandis que les boyaux seront soumis à une rude épreuve dans les descentes de cols. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant.

★★

Du 5 au 11 Janvier 1942.

Ecoutez "Radio-Saigon"

Lundi 5. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert par « les cinq de la chanson » ; — 19 h. 45 : *La T. S. F. et la navigation*, par Louis Charpentier ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : Radio-cocktail ; — 21 h. 00 : Radio-Saigon sait tout ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 : Nouvelles économiques — Cours de bourse.

Mardi 6. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Edith Piaf ; — 19 h. 45 : *Les entretiens littéraires* de Charles Cerighelli : « Le Tendre Racine » ; — 20 h. 15 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : *Un musicien moderne : Stravinski*, programme de Charles Roques ; — 21 heures à 21 h. 30 : Chansons régionales : l'Auvergne et le Limousin.

Mercredi 7. — 19 h. 45 : Pour les enfants : *l'histoire de Babar* ; — 20 h. 15 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : Opérettes viennoises : *Rêve de valse, La veuve joyeuse, Le Comte de Luxembourg*, etc... ; — 20 h. 45 : *Quelques poésies*, par Madeleine Renaud et Mary Marquet ; — 21 heures à 21 h. 30 : Vos disques préférés.

Jeudi 8. — 19 h. 45 : *Ma voiture marche au gazogène*, par un usager ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *La banque Nemo*, de Louis Verneuil.

Vendredi 9. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons d'Albert Préjean et Yvonne Gall ; — 19 h. 45 : *La lettre du Tonkin*, par Paul Munier ; — 20 h. 20 : Le coffret à musique ; — 20 h. 50 : *Nos fantaisistes* : Jo Bouillon, Pills et Tabet, Mireille ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Chronique des livres.

Samedi 10. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 20 : La galerie des vedettes ; — 20 h. 50 à 21 h. 30 : Musique de danse.

Dimanche 11. — 7 heures : Informations ; — 12 heures : Nouvelles d'Indochine ; — 12 h. 15 : Revue de la presse. Bulletin météorologique ; — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique de danse ; — 17 h. 30 : Informations ; — 19 h. 45 : *L'obéissance*, causerie religieuse par le R. P. Parell ; — 20 heures : Informations ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Quelques sélections d'opéras de Wagner : *Les maîtres chanteurs, Lohengrin*, etc...

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

COCHINCHINE

NICOLE, fille de M^{me} et M. Morelet, médecin-commandant des troupes coloniales.

MICHEL, fils de M^{me} et du capitaine d'Hers, de la Gendarmerie coloniale.

TONKIN

JOSEPH, fils de M^{me} et M. Simé Esbérard, des Douanes et Régies de l'Indochine (20 décembre 1941).

MICHEL, fils de M^{me} et M. Adrien Vidal, D. et R. à Phuly (23 décembre 1941).

JEAN-LOUIS MANENT, petit-fils de M. Marius Borel (25 décembre 1941 à Hanoi).

Fiançailles.

COCHINCHINE

M. JEAN GRENOUILLIT, fils de M. l'Inspecteur Grenouillit à Chaudoc, avec M^{lle} LUCIE TRAN-NGU (21 décembre 1941).

Mariages.

COCHINCHINE

M. GAUCHER, Artillerie Coloniale, avec M^{lle} HUGUETTE LAN (20 décembre 1941).

TONKIN

M. EDMOND LHOMME, ingénieur des Services techniques et scientifiques de l'Agriculture à Phutho, avec M^{lle} YVONNE-ROSE-JEANNE STOECKEL (20 décembre 1941).

M. RENÉ GIRAUD, opérateur radio-électricien, avec M^{lle} LOUISE BUDELLOT (20 décembre 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

M. AIMÉ MARTYRIS, adjudant d'aviation à Cat-lai, avec M^{lle} RAYMONDE BEZ.

M. LUCIEN RÉGIS, garagiste, avec M^{me} LOUISE VAIRAT.

M. JOSEPH RÉGIS, commerçant, avec M^{lle} EUGÉNIE PRAGASSAM.

M. JEAN GRANGE, de la C. F. T. I., avec M^{lle} NGUYEN COVENDAMMALLE.

TONKIN

M. HENRI-ANTOINE HETTICH, commis de la Trésorerie de l'Indochine, avec M^{lle} HÉLÈNE-ALBERTINE PINOT.

Décès.

CAMBODGE

M. PAUL BARRET, adjoint technique des Ponts et Chaussées à Phnom-penh (22 décembre 1941).

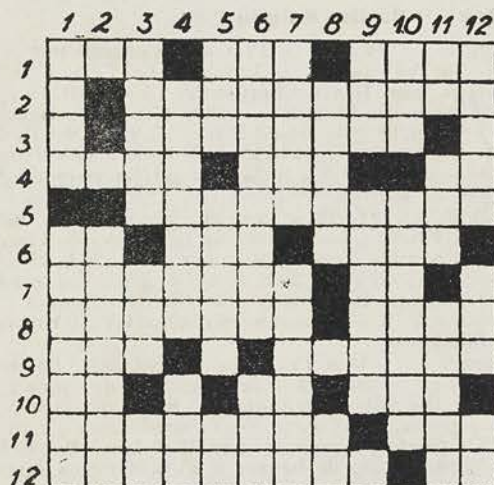
COCHINCHINE

M. LOUIS GILLARD, second maître (19 décembre 1941).

TONKIN

M. JEAN-JOSEPH MARTY, missionnaire (21 décembre 1941).

MOTS CROISÉS N° 56



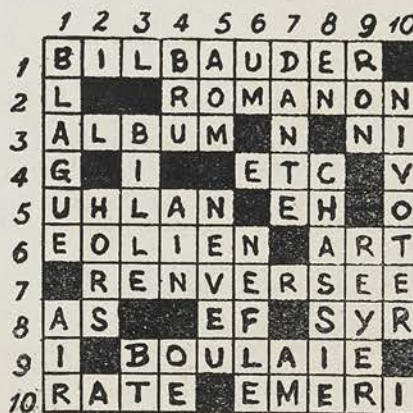
56. — Horizontalement.

1. — Il n'est pas bon d'être dans sa ligne — Réduit en poudre, sert à préparer les cuirs — Général français (1790-1848).
2. — Faucons.
3. — Habitent en Roumanie.
4. — Douleur amère — Compositeur russe — Absorbé.
5. — Poursuivre.
6. — Consonne doublée — Pronom — Découvrit le Groënland.
7. — Contrée de l'ancienne Grèce — Evite une répétition.
8. — Prescriptions — Epouse d'Abraham.
9. — Sans fils, pas de... — Tunique de femme chez les anciens.
10. — Vin — Rivière — Peintre anglais (1816-1863).
11. — Pluviomètre — Acquiescement.
12. — Petits rats — Préposition.

56. — Verticalement.

1. — On y perd souvent — Chien à oreilles pendantes.
2. — Chère aux yeux du Midi.
3. — Désirer vivement — Terroir — Pronom.
4. — Malaise — Fleuve d'Allemagne.
5. — Calme — Voyelle doublée.
6. — Ses graines donnent une huile blanche — Anagramme d'une lettre grecque.
7. — Signe de moquerie — Leviers.
8. — Eclairer — Voyelle doublée.
9. — Graminée — Impatiente.
10. — Peigne de tisserand — Noble Espagnol.
11. — Préposition — Faconde — Qui a des œufs.
12. — Dieu suprême du panthéon assyrien — Fourgon pour le transport des chevaux — Préfixe.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 55





*Ses meilleurs vœux
pour 1942*

IMPRIMERIE
G. TAUPIN & C^{IE}
8.10.12 R. DUVILLIER
≈ HANOI ≈

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Kontum (Annam) Guerrier Sédang *Photos HesBay*